



OCTOBRE 2020

Vivre à *Jouars-Pontchartrain*

Journal d'information de la vie municipale, locale, associative et culturelle

J'♥JP

N°2



www.jouars-pontchartrain.fr

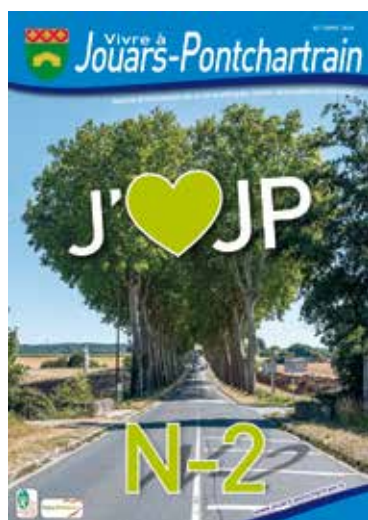


PHOTO COUVERTURE :

Patryk MAGNIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe Emmanuel

COMMISSION COMMUNICATION, FINANCES ET NUMÉRIQUE

Patryk MAGNIER, Willy BOYÉ,
Vanina INCERTI, Audrey LE GUELLAUT,
Jérôme LEMOINE, Ludovic VILCHES,
Laurent GISQUET, Marie-Laure ROQUELLE,
Pascal MARTEAU

SERVICE COMMUNICATION

Responsable : Armelle Ktifa

Apprenti : Axel Le Boulvais

CRÉDITS PHOTOS :

ACSERB, Alexis Godin,
APPEJP, Avec vous une équipe d'avenir,
Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain,
CEREMA, Département des Yvelines,
Jean-François Coffin, La Bond'Ance,
Le Chœur Saint-Martin, SPICA,
Freeipik, Pexels, Commission et Service
Communication, Ville et CCAS de
Jouars-Pontchartrain, DR.

CONCEPTION & IMPRESSION

Graphisme : La communauté des graphistes
Impression : Grillet Impressions

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

1, rue Sainte-Anne
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01

Site internet : www.jouars-pontchartrain.fr

Courriel : mairie@jouars-pontchartrain.fr

Facebook : @jouarspontchartrain

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi	8h30-12h00 • 14h00-17h30
Mardi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Mercredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Jeudi	8h30-12h00
Vendredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
1 ^{er} samedi du mois	10h00-12h00

Dépôt légal : Octobre 2020

Le sommaire

OCTOBRE 2020

Le Mot du Maire

p.3

Actualités

Une nouvelle équipe municipale
Démocratie Participative et Citoyenneté Impliquante
Une autre vision de l'urbanisme
Jouars-Pontchartrain face à la crise de la Covid-19

p.4
p.8
p.9
p.10
p.11

Brèves

Diffusion du conseil municipal en direct
Échangez avec vos élus sur le marché !
Allô Monsieur le Maire

Annonces

Cérémonie du 11 novembre 2020, Marché de Noël

p.12

Retours

Accueil des nouveaux habitants en mairie
Collecte de sang : merci !, Vide-greniers 2020

p.12

Scolaire

Rentrée scolaire 2020-2021, Calcul du quotient familial 2021
Incendie à l'école, Passez votre BAFA

p.13

Solidarité

Un médiateur communal à Jouars-Pontchartrain !
Un colis gourmand pour les aînés
Plus de 70 ans et isolé ?
La Croix-Rouge Française recherche des bénévoles
Ateliers « Tremplin », Le bus PMI reprend du service !

p.14
p.14
p.14
p.14
p.15

Culture

Réouverture de la médiathèque : un protocole sanitaire imposé
Reprise de la navette du réseau
Surprise pour les lecteurs, Nouveau : rayon sport, Accueil des classes
Planétarium itinérant, Festival du conte
Le parc de la médiathèque devient refuge LPO !

p.16
p.16
p.17
p.18
p.18

Patrimoine

Le nichoir du clocher de l'église Saint-Martin installé
Les monographies de la commune numérisées

p.19

Transition écologique

Journée de la Nature et du Développement Durable
Quand écologie rime avec économie !
De belles récoltes au jardin de la Bond'Ance !
Projet de développement des stationnements vélos
Défi DÉCLICS Énergie 2020, Service Info-Énergie

p.20
p.21
p.21
p.22
p.22

Vie des associations

Bielles de Jadis, Tope là !, ACSERB
Chœur Saint-Martin, Conservatoire, Écoles en fête
Académie de Ballets, APPEJP, Taekwondo

p.23
p.24
p.25

Vie des commerces

Soutenons nos commerces et restaurants
Arrivée d'un nouveau médecin
Nouveau professionnel sur la commune
Fonds Résilience Île-de-France et collectivités

p.26

Infos pratiques

Trottinettes électriques
Partageons la rue !

p.27

Tribune libre

p.28

Conseils municipaux

p.29

Carnet

Nécrologie - Marie-Huguette Hadrot : une femme d'Histoire

p.30

Agenda

p.32

Le Mot du Maire



Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains.

Voilà environ 90 jours que notre équipe s'est installée après le conseil municipal du 3 juillet. Nous nous sommes tout de suite mis au travail avec la motivation d'imprimer très vite un changement visible et concret pour nos habitants.

Nous avons immédiatement modifié la matérialisation du vote au conseil municipal pour mieux valoriser l'action des conseillers. Nous avons aussi lancé la captation vidéo afin de vous permettre d'assister aux débats en toute transparence depuis la maison. Nous n'utilisons plus le mot « opposition » pour préférer celui de « minoritaire ». La campagne est terminée et le temps de la co-construction est venu avec tous les habitants.

Dans la foulée, nous avons facilité l'accès à vos élus par une présence active sur les réseaux sociaux, par la mise en place d'une permanence les dimanches matin au marché, par l'ouverture d'un « Allô Monsieur le Maire », tous les mercredis de 14h00 à 16h00. Nous avons clairement exprimé une acceptation du dialogue avec tous. C'est dans cet esprit, que nous avons également provoqué des rencontres avec les différentes associations représentatives du centre-ville et des hameaux, spécialisées dans la protection de la ruralité et de la biodiversité, afin d'amorcer une collaboration de qualité dans la durée.

Concernant le sujet brûlant de l'urbanisation, toute l'équipe s'est mobilisée tout l'été pour mettre la main sur les dossiers les plus délicats, convoquer les promoteurs et changer, quand c'était encore possible, leur mode de proposition pour notre commune. Nous avons élevé les niveaux d'exigences écologiques, de services et d'initiatives pour un meilleur vivre ensemble. Sans oublier, bien sûr, une nouvelle gestion de chantier verte et plus respectueuse de la vie des riverains. Récemment et après des concertations multiples et nourries, nous avons annoncé une révision du PLU 2019, une tentative de deuxième solution pour le château et le retrait du permis de construire du projet de la rue de Montfort, signé juste avant notre arrivée.

Notre commune a devant elle de belles opportunités mais également de grands défis comme l'intensification des circulations routières, des nuisances et excès associés. Également, il nous faut gérer la pression

qu'exerce l'État par une fixation, peu sensible à nos spécificités, d'objectifs conséquents de constructions sociales. C'est ce que nous avons voulu faire comprendre aux grands élus et représentants de l'État lors d'échanges constructifs toutes ces dernières semaines. Nous avons, en effet, besoin de nous appuyer sur ces relations et expertises de haut niveau tant dans nos décisions que pour mieux matérialiser une vision de progrès et d'avenir pour la commune.

De plus, nous avons surmonté des événements imprévus comme les deux installations de gens du voyage, le bâtiment de l'école hébergeant le centre de loisir élémentaire qui a brûlé ou mon indisponibilité temporaire pour raison médicale. Je tiens à reconnaître publiquement le sang-froid et le professionnalisme des agents de la collectivité qui, aux côtés des élus, ont agi pour servir notre communauté. Ce sont dans ces moments difficiles que se révèle la qualité opérationnelle d'une équipe dont vous pouvez être fiers.

À propos de ce premier journal municipal du mandat, vous remarquerez une évolution vers plus de dynamisme et de modernité. Nous irons plus loin vers une présentation et une charte graphique plus représentative de notre projet et de notre équipe. Le nom de ce numéro « N - 2 » signifie qu'il y aura encore un journal dans ce format puis une nouvelle version naîtra.

Vos élus sont aujourd'hui en pleine capacité de réaliser le projet que vous avez choisi lors d'un vote démocratique et incontestable. Je ferai un point régulier sur nos progrès à 6, 18 et 36 mois. Je compte sur votre enthousiasme et votre contribution active aux ateliers citoyens de co-construction qui vous sont aujourd'hui proposés.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Chaleureusement,

Philippe EMMANUEL
Le Maire

Une nouvelle équipe municipale

L'équipe majoritaire

Réinventons ensemble Jouars-Pontchartrain 2020



Philippe EMMANUEL
Le Maire



Alain CHARRUAU
1^{er} Adjoint
*Démocratie participative,
Citoyenneté impliquante
et solidarité*



Monique BUCHER
2^e Adjointe
*Une autre vision
de l'Urbanisme*



Olivier GUITTARD
3^e Adjoint
*Transition écologique,
Mobilités et Résilience locale*



Flavie HOUTOLOU
4^e Adjointe
*Vivre ensemble, Santé et
Développement économique*



Thomas MENGELLE-TOUYA
5^e Adjoint
Infrastructures et sports



Hélène RAMALHO
6^e Adjointe
Jeunesse et vie scolaire



Patryk MAGNIER
7^e Adjoint
*Communication,
Finances et Numérique*



Valérie NOVILLO
8^e Adjointe
Culture et patrimoine



Willy BOYÉ
Conseiller



Fatima D'ASTA
Conseillère



Wulfran GAMPACKAT
Conseiller



Audrey LE GUELLAUT
Conseillère



Anibal DA COSTA
Conseiller



Vanina INCERTI
Conseillère



Guillaume LESQUELIN
Conseiller



Andreia BERNARD
Conseillère



Andreia DE CAMPOS
Conseillère



Jérôme LEMOINE
Conseiller



Jennifer POLLION
Conseillère



Ludovic VILCHES
Conseiller

Le 3 juillet 2020, Philippe Emmanuel a été élu Maire de Jouars-Pontchartrain lors de la séance d'installation du Conseil municipal. La nouvelle équipe municipale est composée de huit adjoints au Maire et vingt conseillers municipaux. Élu sur un projet innovant et co-construit, la nouvelle équipe s'est mise au travail dès sa prise de fonction sur les thématiques plébiscitées par les électeurs : gouvernance démocratique et bienveillante, démocratie participative et impliquante et transition écologique locale.

Les équipes minoritaires

Avec vous une équipe d'avenir



Laurent GISQUET
Conseiller



Catherine JACOB
Conseillère



Serge VILLAIN
Conseiller



Marie-Laure ROQUELLE
Conseillère



Laurent LE PAVEC
Conseiller

Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain



Pascal MARTEAU
Conseiller



Amandine LOTODÉ
Conseillère



Ludovic EDEYER
Conseiller

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Résultats du second tour

Liste	Voix	% des exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
Philippe EMMANUEL Réinventons ensemble Jouars-Pontchartrain 2020	810	42,49	21	5
Laurent GISQUET Avec vous une équipe d'avenir	667	34,99	5	1
Hervé LEMOINE Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain	429	22,5	3	1

Participation au scrutin

	Nombre	% des inscrits	% des votants
Inscrits	4170	/	/
Abstentions	2232	53,53	/
Votants	1938	46,47	/
Blancs	22	0,53	1,14
Nuls	10	0,24	0,52
Exprimés	1906	45,71	98,35

Les commissions municipales

Elles préparent les décisions soumises au Conseil municipal. Elles se réunissent sur convocation des adjoints portant les délégations du maire.

Commission Démocratie participative, Citoyenneté impliquante et Solidarité

L'objectif de cette commission est de mettre les citoyens au cœur du dispositif communal par une approche participative et de co-construire les projets communaux. Organisé en ateliers citoyens, ce dispositif permettra d'être en phase avec les attentes des Chartriopontains et les grandes orientations de la politique communale.

Les élus s'appuieront sur le Conseil des Sages pour valider l'intérêt collectif des projets proposés dans la perspective d'une vision d'avenir.

L'intelligence collective au service de la commune renforcera la cohérence de la nouvelle politique communale, ainsi que l'appartenance des Chartriopontains à leur village.

Alain CHARRUAU, Fatima D'ASTA, Andreia DE CAMPOS, Willy BOYÉ, Guillaume LESQUELIN, Jérôme LEMOINE, Laurent GISQUET, Pascal MARTEAU

Suppléants minoritaires : Laurent LE PAVEC, Ludovic EDEYER

Commission Une autre vision de l'Urbanisme

L'objectif de la commission est de travailler en parallèle :

- sur l'étude des dossiers d'autorisation d'urbanisme déposés par les habitants ;
- sur la vision que nous souhaitons définir pour l'avenir de notre commune.

Les élus pourront s'appuyer sur l'expérience du Conseil des Sages et sur les propositions issues des comités citoyens. En effet, nous souhaitons associer les habitants à une réflexion générale sur l'avenir de notre commune.

Le défi que nous lançons : réaliser un PLU adapté, réfléchi et accepté. Il sera l'outil nécessaire pour bien vivre ensemble et permettre un développement harmonieux de notre territoire.

Monique BUCHER, Audrey LE GUELLAUT, Andreia BERNARD, Jennifer POLLION, Marie-Laure ROQUELLE, Wulfran GAMPACKAT, Anibal DA COSTA, Laurent GISQUET, Ludovic EDEYER
Suppléants minoritaires : Amandine LOTODÉ, Serge VILLAIN

Commission Transition écologique, Mobilités et Résilience locale

C'est un fait, les crises environnementales (climat, biodiversité, ressources) menacent la survie de l'humanité et tout le monde doit faire sa part, dont les communes et chacun de nous !

Notre objectif est de rendre notre commune plus sobre en énergie et en ressources, de protéger la biodiversité et de développer la résilience (alimentation locale, inondations). Accompagner les changements de tous, développer les mobilités durables (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...) sont aussi des opportunités pour plus de convivialité et de qualité de vie !

Olivier GUITTARD, Fatima D'ASTA, Vanina INCERTI, Andreia DE CAMPOS, Catherine JACOB, Amandine LOTODÉ, Guillaume LESQUELIN, Jérôme LEMOINE, Laurent GISQUET

Suppléants minoritaires : Serge VILLAIN, Pascal MARTEAU

Commission Vivre ensemble, Santé et Développement économique

Cette commission, c'est tout ce qui concerne votre vie quotidienne ! Nous avons des projets ambitieux tels que l'installation de nouveaux commerces de proximité, rendre notre marché encore plus attractif, une fête communale à réinventer, une offre de services en matière de santé adaptée, l'avenir de La Poste, un espace de coworking à faire vivre, faire le lien avec la résidence pour personnes âgées et le CCAS...

Nous allons également améliorer notre cadre de vie par l'embellissement de nos rues (fleurissement, mobilier urbain...). Notre objectif est que chacun puisse trouver sa place et des services adaptés dans un village rural et attractif.

Flavie HOUTOLOU, Fatima D'ASTA, Audrey LE GUELLAUT, Vanina INCERTI, Andreia BERNARD, Catherine JACOB, Jérôme LEMOINE, Ludovic EDEYER

Suppléants minoritaires : Laurent GISQUET, Pascal MARTEAU

Commission Infrastructures et Sports

Cette commission a en charge les travaux d'investissements en matière de voirie, travaux et infrastructures. Elle établit un

plan d'investissement annuel et suit l'avancement des différents chantiers associés. Elle est en lien avec les responsables des services techniques pour planifier et suivre les différents travaux.

Ses missions :

- suivi des travaux associés aux bâtiments communaux ;
- valorisation et suivi de l'entretien du patrimoine communal ;
- entretien de la voirie en lien avec les services techniques ;
- veille de la signalétique ;
- encouragement et promotion de la pratique sportive locale et gestion des installations sportives municipales.

Thomas MENGELLE-TOUYA, Amandine LOTODÉ, Willy BOYÉ, Wulfran GAMPACKAT, Anibal DA COSTA, Guillaume LESQUELIN, Ludovic VILCHES, Laurent LE PAVEC
Suppléants minoritaires : Serge VILLAIN, Ludovic EDEYER

Commission Jeunesse et Vie Scolaire

La jeunesse c'est l'Avenir ! C'est pourquoi, nous souhaitons améliorer le quotidien et le bien-être des jeunes au sein de notre jolie commune. Nous souhaitons leur offrir de meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement personnel, valoriser leurs compétences et récompenser leurs actions citoyennes. Nous impliquerons les jeunes dans la vie citoyenne, nous serons à leur écoute et nous les associerons aux décisions qui les concernent. Nous agirons de façon concertée avec les parents, les professionnels de l'enseignement et de l'enfance ainsi que les associations afin de répondre aux préoccupations et aux besoins de chacun.

Hélène RAMALHO, Audrey LE GUELLAUT, Andreia BERNARD, Andreia DE CAMPOS, Catherine JACOB, Guillaume LESQUELIN, Laurent GISQUET, Ludovic EDEYER
Suppléante minoritaire : Amandine LOTODÉ

Commission Communication, Finances et Numérique

Au-delà de travailler à améliorer nos différents canaux de communication afin d'offrir une expérience plus qualitative et enrichie à nos habitants, nous veillerons à accompagner et à donner de la visibilité, en toute transparence, aux nombreuses

initiatives qui seront déployées le long du mandat. Sur le numérique nous continuerons d'appuyer le déploiement de technologies favorisant l'accès à l'information, dans le respect des attentes des habitants.

Concernant les finances, nous travaillerons à optimiser les dépenses et les investissements, nous étudierons de nouvelles voies en termes de financement, afin de ne pas augmenter les impôts communaux.

Patryk MAGNIER, Audrey LE GUELLAUT, Vanina INCERTI, Marie-Laure ROQUELLE, Willy BOYÉ, Jérôme LEMOINE, Ludovic VILCHES, Laurent GISQUET, Pascal MARTEAU

Suppléants minoritaires : Catherine JACOB, Ludovic EDEYER

Commission Culture et Patrimoine

Les membres de la Commission travailleront à soutenir et à mettre en place les différentes actions de mise en valeur du patrimoine, si riche et si cher au cœur des

Chartripontains. Ils valideront les objectifs de fonctionnement de la médiathèque, les évolutions numériques et technologiques, les nouveaux services, les partenariats entre différents services et institutions et le planning des animations.

En synergie avec les autres commissions et des artistes professionnels, ils mettront tout en œuvre pour réinventer la fête communale de Jouars-Pontchartrain autour de grands spectacles participatifs.

Valérie NOVILLO, Fatima D'ASTA, Vanina INCERTI, Marie-Laure ROQUELLE, Amandine LOTODÉ, Willy BOYÉ, Wulfran GAMPACKAT, Anibal DA COSTA

Suppléants minoritaires : Serge VILLAIN, Ludovic EDEYER

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les activités du CCAS (instructions des demandes d'aides, suivi de personnes en difficultés, gestion de la résidence pour personnes âgées, activités et repas des

aînés...) et les activités des commissions d'attribution des logements sociaux et des places en crèche ont été fusionnées au sein d'une même activité sociale et d'un seul groupe de travail.

Cela permet de donner de la consistance aux activités du CCAS en rassemblant toutes les compétences pour plus d'efficacité sous le pilotage d'une seule entité qui pourra avoir une vision 360° de l'ensemble des besoins sociaux et de solidarité dans la commune.

Philippe EMMANUEL, Fatima D'ASTA, Vanina INCERTI, Andreia DE CAMPOS, Jennifer POLLION, Marie-Laure ROQUELLE, Ludovic EDEYER, Manuella CARTERET, Gérard CERCOT, Delphine EMMANUEL, Pierre-Yves GAGNEPAIN, Alexis GODIN, Mylène LAURENT

Les syndicats

Les syndicats permettent une coopération intercommunale sur des sujets aussi variés que l'énergie, les transports, l'assainissement... Des élus chartripontains siègent dans chacun de ces syndicats.

SEY

Syndicat d'Énergie des Yvelines

Titulaire : Olivier GUITTARD - *Suppléant : Wulfran GAMPACKAT*

SIAMS

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure

Titulaires : Flavie HOURTOLOU, Olivier GUITTARD

SIARNC

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château

Titulaires : Thomas MENGELLE-TOUYA,

Alain CHARRUAU - *Suppléants : Laurent LE PAVEC, Olivier GUITTARD*

SIDOMPE

Syndicat intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie

Titulaires : Olivier GUITTARD
Suppléant : Willy BOYÉ

SILY

Syndicat Interrégional du Lycée de La Queue-lez-Yvelines

Titulaire : Guillaume LESQUELIN
Suppléante : Hélène RAMALHO

SIRYAE

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Titulaire : Thomas MENGELLE-TOUYA
Suppléant : Laurent LE PAVEC

SITERR

Syndicat Intercommunal de Transport des Éléves de la Région de Rambouillet

Titulaires : Laurent GISQUET, Thomas MENGELLE-TOUYA
Suppléants : Laurent LE PAVEC, Guillaume LESQUELIN

Le Conseil des Sages®

Le Conseil des Sages® est une initiative citoyenne de rassemblement des compétences de nos habitants, organisée nationalement par la FVCS (Fédération Française des Villes et Conseils des Sages). Le Conseil est un organe uniquement consultatif mis en place par le Maire (qui conserve tout pouvoir de décision) afin de remplir les fonctions suivantes :

- mener des réflexions et réaliser des études dans divers domaines de la vie communale : urbanisme, environnement, école,

jeunesse, seniors, santé, économie... ;

- assurer l'interface entre les citoyens et l'équipe municipale afin de favoriser l'émergence d'initiatives associatives et individuelles, structurer la formalisation et la restitution des propositions ;
- fournir au nouveau conseil municipal l'expérience et les conseils d'élus expérimentés.

La nouvelle équipe municipale a à cœur de rassembler et remettre les citoyens au cœur du système communal !

Les premiers membres de cette équipe sont **Jacques Arnoux**, élu de longue date et ancien adjoint à l'urbanisme, **Alexis Godin**, ancien élu engagé associatif, **Manuella Carteret**, ancienne élue engagée dans le bien-être animal, **Andres Novillo**, médecin, créateur de maisons médicales, **Franck Cayron**, spécialiste sportif et ancien dirigeant associatif, **Christine Stoos**, cadre au sein du service social du Département.

Président : Alain CHARRUAU
Coordonnateur : Jacques ARNOUX

Démocratie Participative et Citoyenneté Impliquante

L'introduction au cœur du dispositif communal de la démocratie participative et de la citoyenneté impliquante, c'est impliquer les Chartripontains dans la vie publique de notre commune en renforçant leur participation aux orientations et décisions, c'est l'un des piliers forts de la nouvelle gouvernance à Jouars-Pontchartrain.



Les sujets abordés peuvent être proposés par la Mairie mais aussi par les citoyens. Nous avons identifié des thèmes (liste non exhaustive) qui suscitent un intérêt collectif pour notre commune :

- devenir du parking de covoiturage ;
- partage de la voie publique entre usagers (voitures, cyclistes, piétons) ;
- fleurissement et nettoyage ;
- réinventer notre fête communale ;
- une autre vision de l'urbanisme ;
- ramassage scolaire, pédibus ;
- gestion des déchets verts et ménagers ;
- éclairage communal nocturne.

La constitution des ateliers citoyens se fait par inscription via un formulaire en ligne, sur le site democratiejp.com.

Les ateliers citoyens constitués travailleront en mode projet avec un référent par

atelier, ils seront supportés par un élu qui sera garant des bonnes pratiques. À cette fin, une méthode de travail simple sera mise en place, elle permettra de garantir une bonne résolution des sujets.

Les documents de restitutions seront standardisés afin d'avoir une présentation commune à l'ensemble des ateliers citoyens. Un support logistique sera mis en place par la Mairie pour accompagner les ateliers (salle de réunion, vidéo projecteur, animation de réunions) dans le respect des règles sanitaires.

Ce dispositif est complété par le Conseil des Sages, instance consultative qui vérifie la qualité et l'intérêt collectif des projets proposés dans une vision d'avenir. Ils participeront à l'appréciation du projet et interagiront entre les ateliers citoyens et les élus.

En fin de processus, la délibération et la validation des projets se feront avec les élus.

En complément, d'autres outils de communication directe avec le citoyen seront déployés dans les prochains mois : boîte à lettres citoyenne, sondage, consultation, référendum.

Notre gouvernance sera celle de l'intelligence collective, nous souhaitons vous impliquer dans le devenir de notre beau village, nous comptons sur votre mobilisation citoyenne pour que ce projet devienne une réalité. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !

Alain Charruau

Adjoint au Maire délégué à la démocratie participative, citoyenneté impliquante et solidarité.

« Une autre vision de l'urbanisme »

Depuis le début de l'été, l'équipe des élus, avec les agents du service Urbanisme de Jouars-Pontchartrain, travaille sans relâche à la reprise en mains des dossiers hérités des initiatives de l'équipe précédente.

Cela concerne notamment des programmes importants de construction en application du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU 2019). C'est ainsi que 114 logements sociaux ont été conventionnés en 2019, pour certains à la hâte, afin d'obtenir une sortie de la carence préfectorale avant l'échéance des élections municipales 2020.

Nous avons trouvé des dossiers souvent fragiles, peu ou pas concertés, que nous avons dû retravailler. Quand cela était encore possible, nous avons réorienté les projets vers une meilleure intégration dans le quartier et une meilleure adéquation avec les standards écologiques actuels.

Aujourd'hui, c'est à nouveau 177 logements sociaux que nous devons conventionner ou construire avant la fin 2022. Ce chiffre augmentera si nous devons stopper certains projets estimés comme « critiques » parmi les 114 logements sociaux déjà conventionnés, ce qui pourrait conduire la commune à une nouvelle situation de carence.

Le PLU signé, in extremis, le 19 décembre 2019 malgré les très nombreux avis négatifs de la population et des associations, laisse aujourd'hui des portes largement ouvertes à une urbanisation massive (OAP). Nos équipes sont en train de rencontrer les promoteurs positionnés sur ces programmes immobiliers. Notre vision et notre stratégie, conformément à nos engagements de campagne, consistent à rompre avec l'ancien projet d'urbanisme. Nous voulons, en effet, proposer une intégration sociale par de petits et moyens programmes presque uniquement « tous sociaux » et non au moyen de logements mixés au niveau du projet de construction, ce qui était la vision de l'ancienne équipe. Cela permettra de tenir nos engagements tout en limitant au maximum le volume de nouvelles constructions. Nos programmes pourront parfois proposer un parcours résidentiel à nos jeunes, nos parents séparés et nos seniors. Notre volonté est d'éviter une sur-urbanisation de notre commune qui doit rester rurale.

Nous voulons aussi conserver la maîtrise de nos décisions afin d'organiser localement un meilleur vivre ensemble



tout en respectant la loi ALUR qui nous impose en permanence la réalisation de 25% de logements sociaux de notre patrimoine bâti. Nous pourrions alors gagner la liberté de décider tous ensemble d'une vision d'avenir pour notre village.

Afin de faire comprendre et défendre notre nouvelle stratégie d'urbanisme pour la commune, nous avons rencontré les grands élus (députés, sénateurs), les représentants de l'État (sous-préfète, direction de la DTT) et les associations de la commune.

Certains projets, décidés avant nous, ont attiré particulièrement notre attention par le nombre de réactions négatives remontées sur les différents canaux d'écoute que nous avons mis en place, depuis le début du mandat. Nous sommes allés nous rendre compte, par nous-mêmes, sur le terrain. Nous avons souhaité que notre nouvelle sous-préfète se rende sur les sites les plus délicats. Lors de ces visites, nous avons eu des échanges souvent passionnés avec les habitants.

Nous avons pris toute la mesure des difficultés occasionnées par ces projets de la mandature précédente et avons consulté dans la foulée les services de la commune, les promoteurs impliqués ainsi que les services de l'État (Préfecture et Direction Départementale du Territoire).

Ainsi Monsieur le Maire, Philippe Emmanuel, et son adjointe à l'urbanisme, Madame Monique Bucher, ont décidé :

- que le processus de démarrage d'une révision du PLU sera proposé au prochain conseil municipal du 15 octobre afin de limiter les effets négatifs du PLU 2019 ;
- qu'en relais à l'action engagée par l'association ACSERB, une action sera lancée conjointement par notre maire et notre députée, au niveau du ministère de la Culture et du Patrimoine, afin de donner à l'État la possibilité de reprendre la main sur le projet du château de Pontchartrain. Cette tentative pourrait offrir une deuxième solution de sauvegarde du château en addition de celle qui est en cours avec le promoteur « Histoire et Patrimoine » ;
- de retirer le permis de construire, signé le 24 juin au promoteur/bailleur Domnis, pour le projet de construction de 18 logements sociaux rue de Montfort qui est en opposition avec les principes participatifs du projet municipal actuel. En effet, l'arrêté, signé par Monsieur le Maire le 23 septembre 2020, précise que ce projet présente des difficultés d'intégration importantes, certaines irrégularités et surtout une absence de concertation et de co-construction avec les riverains.



Jouars-Pontchartrain face à la crise de la Covid-19

La crise de la Covid-19 a perturbé le fonctionnement de la France durant deux mois et perdure encore aujourd'hui pour une durée difficile à estimer. À la mi-mars, l'État français a annoncé un confinement strict et généralisé sur tout le territoire. La Municipalité, la direction des écoles, les associations, les commerces et toutes les personnes actives sur la commune ont dû gérer la situation au jour le jour. Malgré cela, Jouars-Pontchartrain et ses habitants ont su réagir pour préserver l'activité et faire face à cette crise de façon solidaire.

Une action continue de la mairie et du CCAS

La commune de Jouars-Pontchartrain et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont accompagné et informé les Chartripontains et les personnes les plus vulnérables durant le confinement. Des appels téléphoniques ont été passés deux fois par semaine par le CCAS, à une cinquantaine de personnes âgées et isolées. Les agents communaux ont apporté écoute et soutien aux habitants de la Résidence pour personnes âgées Odette Chauvin. Le CCAS a aussi encadré le réseau de solidarité de la commune, se faisant l'intermédiaire entre les personnes nécessitant une aide et les bénévoles offrant leurs services. Peu avant le déconfinement, la Municipalité a accompagné les Chartripontains en organisant une distribution de masques réutilisables, offerts par le Conseil départemental.

Les commerces, les restaurants et le marché



Durant toute la période de confinement et au moment du déconfinement, la commune a soutenu ses commerçants et ses restaurateurs en mettant à leur disposition ses canaux de communication pour leur offrir la plus grande visibilité possible. Les habitants pouvaient savoir à tout moment quels commerces et restaurants étaient ouverts ou offraient des possibilités de restauration à emporter.

Le marché, fermé un temps par arrêté préfectoral, a rapidement rouvert dans le respect des règles sanitaires afin que les Chartripontains puissent faire leurs courses alimentaires au plus près.

Accueil des enfants de soignants

Durant le confinement, les enfants chartripontains (maternelle et élémentaire) des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ont été pris en charge à l'accueil de loisirs de Neauphle-le-Château alors regroupé avec celui de Jouars-Pontchartrain.

Les animateurs en action !

Les animateurs de Jouars-Pontchartrain se sont mobilisés tout au long du confinement pour proposer des activités manuelles, culinaires et pédagogiques, faciles à réaliser. Celles-ci étaient ensuite diffusées sur le Portail Familles et la page Facebook de la commune. Afin de garder le contact et de divertir vos enfants, certains animateurs ont réalisé, avec beaucoup d'humour et d'autodérision, un clip vidéo intitulé « Vos animateurs confinés ». Il est encore consultable sur la page Youtube de la commune.



Des tablettes pour les écoliers dans le besoin

Pendant les deux mois de confinement, les enfants sont restés à la maison. Les outils comme l'ENT, mis en place par la commune en concertation avec l'école bien avant la crise sanitaire, ont été un réel atout pour favoriser l'école à distance. De plus, des enfants non-équipés en matériel informatique ont pu bénéficier de tablettes numériques, prêtées par Seine et Yvelines Numérique, et poursuivre le programme scolaire comme tous leurs camarades.

Les seniors rassurés par le numérique

Les écoliers n'ont pas été les seuls à bénéficier d'un prêt de tablettes numériques ! Quelques-uns des aînés de la Résidence Odette Chauvin ont profité de cet outil pour garder contact et échanger

avec leurs proches, sans prendre de risque, et avec l'aide de la responsable de la résidence.

Bus de dépistage Covid-19 : une opération concluante !



Le samedi 12 septembre, Jouars-Pontchartrain a accueilli un bus de dépistage de la Covid-19. Cette opération a été rendue possible grâce à une initiative du Conseil Régional d'Île-de-France, suite aux contacts pris par Monsieur le Maire avec Valérie Péresse. L'affluence a été très importante mais maîtrisée grâce à l'organisation mise en place par la Municipalité, en concertation avec les spécialistes de santé. L'opération a été concluante puisque les 280 personnes qui se sont présentées ont pu être dépistées.

La médiathèque pendant le confinement : des services à distance

La crise de la Covid-19 a contraint la médiathèque, comme tout autre équipement public, à fermer ses portes. Vos bibliothécaires préférées ont été très actives sur la page Facebook du réseau Au Fil des Pages 78, partageant des contenus aussi intéressants que diversifiés ! Un blog a même vu le jour permettant un lieu d'expression aux créatifs. À la sortie du confinement, la réouverture de la médiathèque n'était pas envisageable pour des raisons sanitaires. Cependant, vos bibliothécaires avaient à cœur de reprendre du service. C'est ainsi que le « Biblio-drive » est né. Lancé le 26 mai, il a permis aux Chartripontains de venir emprunter des documents tout en respectant les règles sanitaires.



Diffusion du conseil municipal en direct sur Facebook, une expérience qui va perdurer !

Le vendredi 3 juillet 2020 s'est tenue, au foyer rural, la séance d'installation du nouveau conseil municipal de Jouars-Pontchartrain. Ouverte au public, elle était cependant limitée à une cinquantaine de personnes en raison du protocole sanitaire en vigueur. Pour permettre à tous les habitants d'y assister, cette séance du conseil municipal a été diffusée en direct sur la page Facebook de la commune.

Dans une volonté de transparence et de divulgation rapide de l'information, cette nouvelle expérience de diffusion en direct via « Facebook Live » va être pérennisée. En outre, cette pratique permet à un maximum de personnes de suivre le conseil municipal malgré le protocole sanitaire en vigueur, et notamment la limitation du nombre de places pour respecter la distanciation physique.

Certains points techniques sont en cours d'amélioration pour offrir aux Chartripontains une expérience encore plus qualitative.

Retrouvez toutes les vidéos des derniers conseils municipaux sur la page Youtube de la commune.



Échangez avec vos élus sur le marché !

Depuis le dimanche 12 juillet 2020, la nouvelle équipe municipale de Jouars-Pontchartrain, dans le respect de ses engagements de campagne, vous propose un espace d'échange et d'information, durant le marché du dimanche matin.

Plus d'une quarantaine de Chartripontains ont déjà saisi cette opportunité d'échanger avec leurs représentants locaux, dans une ambiance décontractée. L'urbanisme et la voirie ont été les deux sujets les plus abordés durant ces entre-

vues informelles.

Ce rendez-vous hebdomadaire vous permet de rencontrer vos élus, d'échanger avec eux, de leur faire remonter vos idées, vos projets... Un cahier de doléances et de propositions est d'ailleurs mis à votre disposition sur le stand.

Vous avez une question ? Un sujet à aborder ? Une problématique à évoquer ? Une proposition à soumettre ? Rendez-vous chaque dimanche matin, sur le marché, à partir de 10h30.

Allô Monsieur le Maire

Vous avez une question à poser ? Un sujet à aborder ? Une volonté à partager ?

Contactez directement Monsieur le Maire ! Dans un souci de proximité, de confiance et d'échange, le nouveau Maire de Jouars-Pontchartrain, Philippe Emmanuel, est à votre écoute sur simple appel téléphonique, durant des rendez-vous hebdomadaires

intitulés « Allô Monsieur le Maire ».

Le mercredi 15 juillet, lors de la première session d'échanges téléphoniques, le Maire a répondu à vos appels. Les communications ont duré une vingtaine de minutes et concernaient principalement des questions d'urbanisme.

La prochaine session hebdomadaire de « Allô Monsieur le Maire » aura lieu le



mercredi 14 octobre, de 14h00 à 16h00. Il vous suffit de composer le 01 34 91 01 04.

Cérémonie du 11 novembre 2020



Pour le 102^e anniversaire de l'armistice de 1918, la traditionnelle cérémonie, qui se tient au monument aux Morts de Jouars, sera animée par des lectures d'un poète de l'époque.

Commémoration organisée en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants.

Marché de Noël

Le prochain Marché de Noël, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Jouars-Pontchartrain, se tiendra le samedi 5 décembre 2020 de 9h00 à 18h30, en extérieur.

Une quarantaine d'exposants proposeront leurs spécialités aux visiteurs : cadeaux et produits gastronomiques de fêtes ! D'autres surprises vous attendent...



RETOUR SUR... RETOUR SUR...

Accueil des nouveaux habitants en mairie

Chaque année, les habitants récemment arrivés sur Jouars-Pontchartrain sont conviés en mairie afin d'assister à une présentation de la commune. Puis, un moment de convivialité et d'échanges s'opère avec les élus et les présidents d'associations.

La prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Chartripontains se déroulera début 2021. Pour être conviés à cette réception, les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie ou par le biais du site Internet (Démarches 24/24). Une invitation personnelle à cet événement leur sera ensuite envoyée.

La réception d'accueil des nouveaux habitants est un événement fortement apprécié des participants. Dix familles ont répondu positivement à l'invitation de la mairie lors de la précédente édition. Il s'agissait majoritairement de familles avec de jeunes enfants ayant choisi Jouars-Pontchartrain pour son aspect de commune rurale et dynamique, aux infrastructures

riches et variées et bien équipée en matière d'écoles et d'activités socioculturelles et associatives.

Après une présentation de la commune par le Maire, les nouveaux habitants ont échangé avec les présidents d'associations présents et les élus autour d'un verre de l'amitié. Pendant que les adultes évoquaient les sujets qui leur tenaient à cœur (sécurité, animations, urbanisme...) les enfants étaient occupés par des coloriages.

Les convives sont repartis avec de la



documentation sur la commune et toutes les informations sur les moyens de communication de Jouars-Pontchartrain : site Internet, newsletter, page Facebook... afin de pouvoir suivre l'actualité de leur nouvelle commune à tout moment !

Collecte de sang : merci !



L'Établissement Français du Sang et la Municipalité adressent leurs remerciements chaleureux aux volontaires venus, très nombreux, donner leur sang le lundi 14 septembre. Cette collecte de sang a explosé tous les records de participation sur Jouars-Pontchartrain ! Ce sont 121 volontaires qui se sont présentés, 101 personnes qui ont été prélevées, dont 6 nouveaux donneurs. La solidarité locale existe et ne demande qu'à s'exprimer !

La prochaine fois, ce sera vous ?

Vide-greniers 2020

L'édition 2020 du vide-greniers, organisée par l'Association Convivialité Solidarité et la commune, s'est tenue sous haute sécurité en raison du contexte sanitaire : sens de circulation unique, port du masque, diminution du nombre d'exposants... Tout a été mis en place pour que ce moment convivial se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Rentrée scolaire 2020-2021

Le mardi 1^{er} septembre 2020, 589 élèves ont retrouvé le chemin de l'école après un temps d'arrêt relativement long. Un effectif légèrement en baisse puisqu'ils étaient 616 l'an dernier. Cela signifie qu'aucune ouverture de classe n'était envisageable cette année. Ils sont 391 élèves en élémentaire et 198 en maternelle.

Suite à l'incendie survenu le 20 juillet 2020 aux écoles et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, quelques changements d'organisations ont été mis en place.

L'entrée de l'accueil de loisirs se fait par l'entrée du bâtiment JP4 :

- le matin ;
- les mercredis ;

- durant les vacances scolaires.

Pour les sorties de l'étude :

- votre enfant est scolarisé à JP1 : il sort par le portail de JP1 ;
- votre enfant est scolarisé à JP2 : il sort par le portillon de JP2 ;
- votre enfant est scolarisé à JP3 : il sort soit par JP1 soit par JP2, renseignement, communiqué par les surveillants lors du



Scolaire

premier jour de fréquentation de l'étude par votre enfant et valable pour l'année.

Le maire et ses adjoints restent vigilants quant aux éventuels ajustements à apporter au protocole sanitaire actuel afin d'assurer la sécurité de tous.

Calcul du Quotient Familial 2021

Début octobre, un nouveau formulaire a été adressé aux familles ayant des enfants scolarisés afin de calculer leur nouveau quotient familial (QF), applicable du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 (avis d'imposition 2020 sur les

revenus 2019).

Cet imprimé est à retourner avant le 20 novembre 2020 par courrier ou à déposer au service Scolaire de la mairie avec les pièces justificatives demandées. Si le dossier n'est pas complet ou si les parents

ne font pas calculer leur quotient, le tarif maximum leur sera appliqué pour les activités utilisées.

Le formulaire « Quotient Familial » 2021 est téléchargeable sur le Portail Familles.

Service Scolaire : 01 34 91 01 09

Incendie à l'école

Durant la matinée du lundi 20 juillet 2020, un incendie a endommagé les locaux de l'école Jacques Prévert III.

L'incendie s'est déclaré durant les vacances alors que les enfants et personnels de l'accueil de loisirs étaient sur place. Il n'y a eu aucune victime. Les enfants ont été rapidement évacués et mis en sécurité dans le parc de la médiathèque. Grâce à l'intervention des services de secours, l'incendie a été maîtrisé mais les dégâts sont conséquents.

Le Maire a tenu à remercier publiquement tous les agents de la collectivité ainsi que les élus qui ont géré avec sang-froid et grand professionnalisme les actions d'urgence.



« J'ai une pensée particulière et une grande reconnaissance pour nos animateurs, l'encadrement et les personnels affectés sur l'école qui ont alerté et évacué les enfants très vite en les mettant en sécurité. »

Les lieux ont été sécurisés et nettoyés en amont de la rentrée scolaire. À présent, l'expertise est en cours de réalisation pour identifier l'origine de cet incendie, évaluer les pertes et entreprendre les travaux de réparation.



Passez votre BAFA à Jouars-Pontchartrain !

Le BAFA, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. C'est l'occasion de travailler auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Il ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement. Les conditions d'accès sont simples : avoir 17 ans au

premier jour du stage !

Stage BAFA Formation Générale :

du 17 au 24 octobre 2020

Tarif : 380 € en externat

à Jouars Pontchartrain

Stage BAFA Formation

Approfondissement :

du 26 au 31 octobre 2020

Tarif : 330 € en externat
à Jouars Pontchartrain

Renseignements :

Fédération des Foyers Ruraux 78

01 34 89 93 22

ou 06 08 91 45 12

fdfr.78@mouvement-rural.org



Un médiateur communal à Jouars-Pontchartrain !

La mairie de Jouars-Pontchartrain a créé la fonction de médiateur communal pour compléter les prestations envers les citoyens et améliorer les relations entre usagers.

L'objectif de la médiation est de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire le règlement à l'amiable des différends qui peuvent surgir entre particuliers. **Indépendance, neutralité, équité, et confidentialité** (article 226-13 du Code pénal) sont les principes

fondateurs du rôle du médiateur.

Contact :

Alain Charruau, adjoint au Maire délégué à la démocratie participative, citoyenneté impliquante et solidarité.

a.charruau@jouars-pontchartrain.fr

Un colis gourmand pour les aînés

Cette année, la situation sanitaire paraît bien risquée pour réunir, le temps d'un après-midi, les aînés de la commune.

C'est pourquoi la nouvelle Municipalité a fait le choix d'annuler le traditionnel repas des aînés. Néanmoins, ils ne seront pas oubliés.

À l'approche des fêtes de fin d'année, ils seront destinataires d'un colis gourmand, composé de produits scrupuleusement sélectionnés. C'est une façon de leur dire qu'on ne les oublie pas même si la Covid-19 nous empêche de nous réunir.



Plus de 70 ans et isolé ?

Vous avez plus de 70 ans et êtes isolé ou bien c'est les cas de l'un de vos proches ? La commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Jouars-Pontchartrain peuvent vous apporter un

soutien.

Pour en bénéficier, prenez contact avec la mairie.

Téléphone : 01 34 91 01 01

Courriel : mairie@jouars-pontchartrain.fr



La Croix-Rouge Française recherche des bénévoles !

L'unité Locale de Maule-Neauphle-Montfort, qui regroupe 41 communes du département, dont Jouars-Pontchartrain, a besoin de nouveaux bénévoles ! En plus du besoin constant d'engagement, la crise sanitaire a impacté les associations, notamment par un manque de bénévoles.

Les besoins concernent les différentes actions sociales :

- l'aide alimentaire (le vendredi) ;

- l'accueil, l'écoute et l'orientation (le vendredi de 14h00 à 16h00) ;
- la Vestiboutique (le samedi de 9h30 à 12h30) ;
- l'accès à la culture et aux loisirs (un mercredi sur deux et pendant les vacances scolaires).

Vous souhaitez consacrer quelques heures de votre temps pour venir en aide et accompagner les personnes vulnérables

et fragiles ? Devenez bénévole de la Croix-Rouge française !

Unité Locale de Maule-Neauphle-Montfort

Allée du Verger 78580 Maule

ul.maule@croix-rouge.fr

01 30 90 99 04

croix-rouge française



www.jouars-pontchartrain.fr



Ateliers «Tremplin»

La commune de Jouars-Pontchartrain reprogramme, en collaboration avec le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France), des ateliers dédiés aux jeunes Seniors (retraités depuis 6 mois à 2 ans).

À la retraite, une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions peuvent émerger.

renouveler ses activités, d'aller à la rencontre des autres et de se lancer dans de nouveaux projets.

Où s'informer ? Quelles activités privilégier pour rester en forme ? Comment diversifier ses loisirs et faire de nouvelles rencontres ? Être à la retraite ne signifie pas être inactif, au contraire.

Ateliers organisés en trois séances : les lundis 30 novembre puis 7 et 14 décembre 2020, de 9h30 à 16h30 à l'espace Liebermann (médiathèque - 1, rue Sainte-Anne)

C'est le moment de prendre soin de soi, de

Inscriptions obligatoires : 07 76 36 40 52

Le bus PMI reprend du service !

Le bus PMI sillonne de nouveau les 11 communes rurales des Yvelines retenues par le conseil départemental pour son passage. Les consultations médicales proposées (pesées, vaccinations, conseils...) s'adressent à tous les enfants yvelinois de zéro à six ans et sont sans avance de frais.

Cintré des couleurs du Département, le véhicule rose et crème parcourt les zones rurales avec, à son bord, un médecin et une infirmière-puéricultrice, recrutés par le service Protection Maternelle et Infantile. Ils assurent dans les deux cabines aménagées, des consultations de prévention, gratuites, pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans.

Le bus s'arrête à Jouars-Pontchartrain un vendredi par mois, place du 8 mai 1945 (devant le foyer rural). Les consultations se font uniquement sur rendez-vous de 10h00 à 16h00.

Pour le premier semestre 2020, le planning prévisionnel de passage est le suivant :

- Vendredi 16 octobre 2020 ;
- Vendredi 13 novembre 2020 ;
- Vendredi 11 décembre 2020.

Les demandes de rendez-vous s'effectuent via la plateforme téléphonique au 01 30 836 100 (prix d'un appel local).

LE BUS PMI à votre rencontre

Le bus PMI sillonne 11 villes rurales des Yvelines pour proposer des consultations de protection infantile aux enfants de 0 à 6 ans.



Consultations sur rendez-vous chaque jour indiqué de 10h à 16h

Appelez au 01 30 836 100

Prix d'un appel local. Ou contactez le 0 801 801 078.

Ablis
VENDREDI
Rue Marcillé

Beynes
MERCREDI
Place du 8 mai 1945

Bonnières-sur-Seine
MARDI
Place de la Libération
(salle d'attente Centre Culturel Louis Jovet)

Bréval
MERCREDI
Place du Tranchant
(devant la salle polyvalente)

Freneuse
LUNDI
Centre de loisirs
Chemin des Ventines

Jouars-Pontchartrain
VENDREDI
Place du 8 mai 1945
(devant le foyer rural)

Magny-Les-Hameaux
LUNDI
Place du 19 mars 1962
(Quartier du Buisson)

Maule
LUNDI
Place du Général de Gaulle
(devant le CCAS Maison Pierre Pecker)

St Arnould-en-Yvelines
JEUDI
Centre de loisirs "les Copains d'abord"
10 rue Guhermont

St Rémy-lès-Chevreuse
MARDI
Espace Jean Racine - 1 rue Ditte

Septeuil
LUNDI
6 place Louis Fouché (devant la mairie)



yvelines.fr



Réouverture de la médiathèque : un protocole sanitaire imposé

Les bibliothécaires vous accueillent de nouveau, selon un protocole imposé par la période que nous traversons. Elles sont très heureuses de vous revoir et vous remercient pour le respect des règles de sécurité sanitaire.

Les règles à respecter :

- Lavage des mains obligatoire au gel hydro-alcoolique en entrant et en sortant de la médiathèque ou au savon dans les toilettes ;
- Dépôt des documents empruntés dans la boîte de retour extérieure ou dans les bacs présents dans le SAS d'entrée à cet effet ;
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans durant toute la visite ;
- Se présenter avec un sac pour emprunter ou rendre des documents ;
- Respect de la distanciation de 1 mètre avec les autres usagers et les bibliothécaires ;
- Respect des marquages au sol et des affichages ;
- Au maximum dix personnes dans la médiathèque pour une durée de visite d'une demi-heure maximum ;
- L'accès à un ordinateur peut être autorisé à titre exceptionnel et sur réservation ;
- Un accès aux toilettes peut être autorisé de façon exceptionnelle et urgente ;
- Les enfants doivent être accompagnés et rester près du parent accompagnateur ;
- La lecture, la consultation de la presse sur place et la ludothèque sont suspendus ;



- Mise en quarantaine des documents pendant cinq jours à leur retour de prêt.

Le service du « Biblio-drive » reste d'actualité. Les lecteurs peuvent continuer à effectuer leurs réservations pour ensuite venir chercher les ouvrages sans prendre de rendez-vous, aux horaires d'ouverture.

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE :

Mardi	:	15h00-18h00
Mercredi	:	14h00-19h00
Vendredi	:	15h00-18h00
Samedi	:	11h00-17h00

Reprise de la navette du réseau Au Fil des Pages 78

Le réseau Au Fil des Pages 78 vous propose de faire venir les livres, périodiques, DVD, CD... que vous souhaitez dans la médiathèque la plus proche de chez vous ! Vous pouvez réserver ces documents via le site aufildespages78.fr en vous connectant sur votre compte ou auprès des bibliothécaires.

Puis, une navette passe tous les mercredis sur l'ensemble des médiathèques et des points-lectures pour transporter vos réservations. Ce service vous permet également de choisir le lieu de retour des documents que vous avez empruntés.

Le mercredi 9 septembre, la navette a repris la route selon un protocole strict validé par toutes les communes :

- Masque obligatoire pour les salariés et les bénévoles ;
- Masque à utiliser au moment de chaque manipulation des documents ;
- Mise en quarantaine des documents pendant cinq jours ;
- Mise en quarantaine des documents à part et rangement dans les

caisses ou les sacs au sortir de la quarantaine ;

- Lavage des mains avant toute manipulation des caisses ou des sacs destinés à la navette et au moment de l'échange.



Une surprise des bibliothécaires aux lecteurs...



Les bibliothécaires ont achevé la préparation d'une belle surprise, démarrée pendant le confinement, qui vous est réservée !

Alors soyez aux aguets car vous pourrez bientôt en profiter si vous le souhaitez !

Nouveauté : un rayon sport est arrivé !

Vous souhaitez découvrir un sport ou approfondir vos connaissances sur celui que vous pratiquez déjà ? Le nouveau rayon sport de la médiathèque de Jouars-Pontchartrain vous aiguillera !

La bonne pratique du sport nécessite une connaissance théorique.

C'est pourquoi vos bibliothécaires ont procédé à une sélection de guides pratiques sur le running, le fitness, le yoga, le pilates et beaucoup d'autres sports. Tout cela vous permettra de bien démarrer votre activité mais aussi d'améliorer vos performances.

Comme une activité physique régulière s'accompagne toujours d'une alimentation adaptée et équilibrée, la médiathèque vous propose aussi des ouvrages consacrés à l'alimentation du sportif.

Alors, prêts à transpirer ?



Nouvel accueil pour les classes

Cette période toute particulière ne nous permet pas d'accueillir les classes à la médiathèque. Cette mission est pourtant essentielle puisqu'elle donne à chaque enfant la possibilité d'une visite mensuelle dans ce lieu qui est le leur.

Les bibliothécaires ont donc proposé aux enseignants, qui l'ont accepté, le fonctionnement suivant :

- dans un premier temps de fournir en documents toutes les classes (un livre par élève et un fonds pour l'enseignant) ;

- puis dans un second temps, de se rendre après les vacances de la Toussaint dans les classes pour des lectures à haute voix ou autres interventions.

La tête dans les étoiles...

Une animation planétarium itinérant à Jouars-Pontchartrain

Cette année, la médiathèque vous propose une lecture spéciale ou plutôt spatiale... celle du ciel étoilé !

Les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020, un voyage, la tête entièrement dans les étoiles, vous sera proposé sur la commune, par la médiathèque. Cette immersion dans l'univers permettra de découvrir les constellations, les planètes du système solaire sans oublier notre étoile Soleil mais aussi de comprendre la vie des étoiles de la galaxie et probablement de visiter, de loin, le trou noir qui habite son centre... Cette découverte unique, proposée à l'aide du meilleur outil actuel, n'est pas un simple film projeté mais une animation interactive à 360° présentée, en direct, par

un intervenant qui vous guidera durant tout le voyage. François Pedron, l'intervenant, est diplômé en astronomie et météorologie.

Modalités :

- Les horaires seront communiqués prochainement ;
- Masque obligatoire à partir de 11 ans ;
- Âge minimum : 6 ans ;
- Lavage des mains au gel hydro-alcoolique en entrant dans la bulle ;
- Renouvellement de l'air intérieur entre chaque séance ;
- Réservation obligatoire à l'avance auprès

de la médiathèque avec retrait de ticket. Bien que contraignantes, ces modalités permettent de maintenir la manifestation. Merci de votre compréhension.



Festival du conte 2020

En raison de la crise sanitaire, le festival du conte se déroulera cette année en novembre et décembre, dans le strict respect des règles sanitaires. Le programme et les modalités d'inscription seront annoncés sur les supports de communication de la commune.



Le parc de la médiathèque devient refuge LPO !

Suite à une projection par Monsieur Grandclaude, référent de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la médiathèque a souhaité que le parc, où chantent de nombreux oiseaux, devienne un de leur refuge.

« Un refuge LPO est un terrain public

(espace vert, parc...) ou privé (jardin, cour, terrasse, balcon...) sur lequel le propriétaire s'engage à préserver et accueillir la biodiversité de proximité » (extrait de la Charte refuge LPO).

Lorsque la situation sanitaire le permettra, des manifestations de sensibilisation



auprès des enfants et des adultes seront organisées... De belles découvertes en perspective !

En savoir plus sur la LPO : www.lpo.fr

Le nichoir du clocher de l'église Saint-Martin installé

Le samedi 7 mars 2020, un nichoir destiné à accueillir des chouettes effraies a été installé dans le clocher de l'église Saint-Martin, à Jouars-Pontchartrain. Sa mise en place a été retransmise en direct à la médiathèque sous les yeux d'un public passionné.



En mai 2019, la commune a sollicité l'association Atena78, qui œuvre pour la protection de la nature et notamment la préservation des oiseaux, afin de faire revenir la chouette effraie, espèce protégée, dans le clocher de l'église Saint-Martin dont la restauration est achevée.

Le samedi 7 mars a été une journée spéciale pour la classe de CE2 de Madame Danguillaume, institutrice de l'école élémentaire, ainsi que pour la commune qui

a vu l'installation du nichoir fabriqué par les élèves et l'association.

Un nichoir en place pour 30 à 40 ans !

En présence d'élus et de présidents d'associations pour l'environnement, Dominique Robert, président d'Atena78, a retracé le projet.

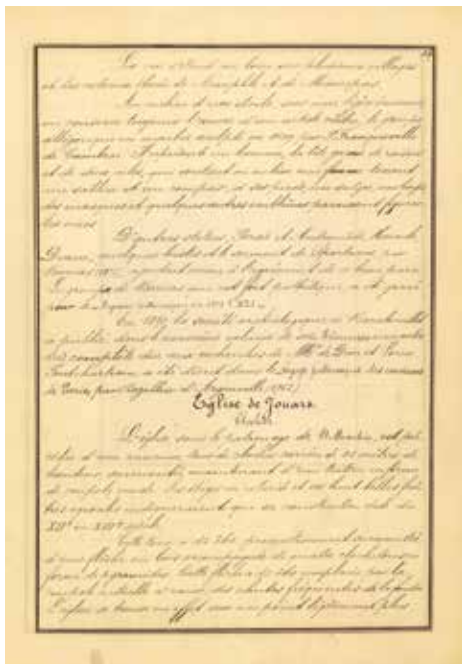
Afin d'impliquer la jeune génération, c'est une classe de CE2 de l'école élémentaire qui s'est chargée de la création et de la construction de ce nichoir, à l'occasion

d'ateliers animés par des membres de l'association Atena78. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les enfants aux problématiques environnementales liées à la chouette effraie.

Grâce à un système ingénieux, l'installation du nichoir a pu être retransmise en direct dans la salle Liebermann de la médiathèque.

La commune remercie l'association Atena78 et la classe de CE2 pour leur implication dans ce projet.

Les monographies de la commune numérisées



Les monographies de Jouars-Pontchartrain réalisées en 1899 et en 1949 sont numérisées en haute définition et consultables.

Les monographies communales, rédigées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, décrivent la « physionomie » des communes yvelinoises et d'une partie de la Seine et Oise sous leurs différents aspects (géographie, histoire, administration, économie...).

Ces notices ont été rédigées par des érudits locaux comme Paul Aubert et par des instituteurs dans le cadre de leur fonction. Ces dernières résultent de la demande du Ministère de l'Instruction publique pour la préparation des expositions universelles de 1900 (instruction générale du 29 décembre 1898). Cet exercice normalisé a été repris les années suivantes soit par d'autres générations d'instituteurs soit par les étudiants de l'École normale d'instruction publique, basée à Versailles.

Elles sont consultables sur le site des archives départementales : archives.yvelines.fr.

La Journée de la Nature et du Développement Durable : un moment fort pour s'initier aux bonnes pratiques environnementales !

La Journée de la Nature et du Développement Durable, annulée en raison du confinement, est reprogrammée le samedi 7 novembre prochain, de 13h00 à 18h00, au gymnase Phélypeaux.



Cette journée conviviale, pour petits et grands, est l'occasion d'en apprendre d'avantage sur la nature, l'environnement et les bonnes pratiques en matière de développement durable.

Cette manifestation est organisée par la commune en partenariat avec le CHEP, l'école du savoir vert située au Tremblay sur Mauldre, des associations locales (Villages d'Yvelines en Transition, Ligue pour la Protection des Oiseaux...) et la médiathèque. Des stands pédagogiques seront proposés tout l'après-midi sur des thématiques variées :

- le tri basket ;
- le jeu des 7 familles spécial espèces en voie de disparition ;
- une initiation au land'art ;
- la reconquête des plantes ;
- des océans de plus en plus acides ;
- des pots de plantations en objet de récupération ;

- les éponges chaussettes ;
- les sons et images de la forêt ;
- les empreintes d'animaux.

Le CHEP présentera également les projets, menés en partenariat avec la commune

de Jouars-Pontchartrain, en matière de nature et de développement durable. Une exposition sur le thème des modifications de notre mode de vie en faveur du respect de l'environnement sera aussi proposée.



Répar' Café

Pour compléter la manifestation, un Répar' Café est organisé par l'association Villages d'Yvelines en Transition, également au gymnase.

Vous avez des objets cassés, en panne, usés, inutilisables ? Les jeter n'est pas une fatalité ! Participez au Répar' Café ! Les bénévoles de Villages d'Yvelines en Transition vous aideront à faire les réparations sur votre petit électroménager, votre vélo, votre matériel informatique... et vous repartirez avec :

- un objet comme neuf,
- un peu plus de savoir-faire,
- le cœur tout joyeux d'avoir passé un bon moment !

Si vous êtes bricoleur, venez partager vos talents et vous repartirez avec la joie d'avoir rendu service et d'avoir échangé des compétences !

Quand écologie rime avec économie ! Éclairage public, besoins et impacts

La transition écologique passe d'abord par la sobriété de nos consommations de ressources et la réduction de nos impacts. Lutter contre le gaspillage est la première étape avec un exemple important : l'éclairage public.

L'éclairage public est un service indispensable pour poursuivre nos activités quand le soleil est couché. Il a un coût non négligeable et, à Jouars-Pontchartrain, il représente la moitié des dépenses d'électricité de la commune soit environ 70 000 € par an pour les contribuables.

Il contribue également à la pollution lumineuse qui est reconnue comme un grave problème pour la faune nocturne, perturbée par l'éclairage artificiel, notamment les insectes, décimés sous les lampadaires. Pour les humains, l'excès de luminosité nocturne a des impacts sur la santé.

Enfin, la pollution lumineuse nous prive d'un spectacle magique et gratuit : le ciel étoilé, au grand dam de tous les astronomes amateurs.

Face à ces impacts, la législation fixe des limitations à l'éclairage nocturne (arrêté du 27 décembre 2018) et de nombreuses communes du Parc Naturel éteignent déjà l'éclairage au milieu de la nuit, sans impact sur la sécurité (car un voleur a besoin de lumière, il est plus facilement repéré dans une rue non éclairée).

Différentes publications diffusées par la mairie vous seront proposées dans les semaines à venir afin d'alimenter votre réflexion sur ce sujet. Vous pourrez également consulter et intégrer les différents ateliers citoyens et les sondages qui seront proposés sur notre nouveau site de consultation : democratiejp.com !



Pour en savoir plus :

Article de l'ACSERB : acserb78.org/post/lumiere-sur-une-pollution-lumineuse

Article du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse : www.parc-naturel-chevreuse.fr (Rubrique Accueil → Aménagement et paysages → Paysages nocturnes)

ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) : www.anpcen.fr

De belles récoltes au jardin de la Bond'Ance !

Depuis quelques mois, le jardin de La Bond'Ance est de nouveau fréquenté par les passionnés à la main verte ! Les adhérents du jardin ont pu réaliser les plantations et les semis avant l'été, pour finalement envisager de belles récoltes.

Les buttes préparées l'hiver dernier avec du fumier local ont permis d'accueillir les premiers plants de tomates, notamment avec la collaboration de l'association d'épicerie participative « L'ÉPI C'tout ». Cette année, on découvre la méconnue mais originale « cœur de Bob », une variété de tomate tout droit sortie de la tête et du potager de Robert Lemaître, tomatologue basé au Perray en Yvelines.

À voir la couleur des tomates, les récoltes de cet été ont dû être savoureuses...



Les initiatives des adhérents se poursuivent, des haies de fruitiers sont plantées depuis peu, la patience est désormais mot d'ordre. Le futur projet du jardin participatif est



consacré à la réalisation de parcelles de céréales. Le jardin a également accueilli quatre nouvelles ruches des apiculteurs amateurs membres de « L'ÉPI C'tout ».

Projet de développement des stationnements vélos sur la commune

Encourager l'usage du vélo comme moyen de déplacement au quotidien implique de développer des voies cyclables et des stationnements.

C'est dans cette volonté qu'un projet de développement des stationnements vélos a été proposé par Jouars-Pontchartrain dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Ce projet a été sélectionné par la Région et vous avez été sollicités, fin septembre, pour voter ! Merci pour vos participations !

Nous saurons bientôt si la commune a été retenue pour la subvention !

Parallèlement, la commune travaille aussi sur l'aménagement de voies cyclables.



Défi DÉCLICS Énergie 2020

Diviser par deux la consommation d'énergie finale d'ici 2050. Il s'agit d'un des engagements de la France pour agir contre le dérèglement climatique. Ce n'est pas possible ? Essayons !

Depuis 2008, des milliers de familles ont réussi à réduire de 12 % en moyenne leur consommation d'énergie à la maison (électricité, gaz et fioul confondus) en appliquant de simples éco-gestes. Cela se traduit directement par une économie sur leur facture et par une baisse d'émission de CO₂.

Cette année encore, l'Agence Locale Énergie Climat (Alec SQY) anime le « Défi DÉCLICS Énergie » dont l'objectif est de

réduire d'au moins 8 % sa consommation. Il se déroule de décembre à fin avril et l'association locale Villages d'Yvelines en Transition (VYT) recherche des familles autour de Jouars-Pontchartrain, Villiers Saint-Frédéric, Neauphle le Château pour constituer et animer une équipe. Comment ça marche ? Il suffit de s'inscrire avant décembre sur defis-declics.org et choisir l'équipe de : VYT. Un animateur (un capitaine !) vous formera aux éco-gestes et aux appareils de mesure mis à disposition



par l'Alec SQY et vous tenterez en équipe de gagner le défi !

Pour plus d'informations :

Alec SQY : defi-declics@alecsqy.org

ou VYT : contact@villages78entransition.fr

Service Info-Énergie pour le territoire du Centre et Sud Yvelines

Pour aller plus loin dans les économies d'énergie, l'Alec SQY assure des permanences destinées aux particuliers dans ses locaux de la gare de Montigny le Bretonneux.

Vous avez un projet de construction ou de rénovation et vous vous posez les questions suivantes :

- « Comment puis-je faire des économies de chauffage ? »

- « Comment puis-je faire des économies d'électricité ? »
- « Par quels types de travaux commencer ? »
- « Quels matériaux d'isolation choisir ? »
- « Produire de l'eau chaude grâce au soleil, est-ce possible en Île-de-France ? »
- « Quelles sont les conditions pour obtenir des aides financières ? »
- « Est-ce intéressant de mettre une chaudière à bois dans mon logement ? »

Rencontrez un conseiller du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Pour cela prenez rendez-vous par téléphone au 01 30 47 98 90 ou par courriel à conseil-sqy@alecsqy.org. Ce service Info-Énergie d'intérêt général, gratuit et indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux, est financé par l'ADEME, la région Île-de-France et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les Bielles de Jadis

Le club « Les Bielles de Jadis » dont le siège est situé à Pontchartrain a été créé par Didier Rousier en 1996. Il a pour objet de faire rouler, entretenir, restaurer les motos anciennes et préserver le patrimoine motocycliste, toutes marques confondues.

C'est actuellement l'un des plus gros clubs de la région Île-de-France en motos anciennes. Il organise des sorties, participe à des manifestations, donne des conseils en cas de pannes, assure des formations techniques...

Durant le confinement il a vu nombre de ses manifestations annulées (le Paris-Rambouillet, la Ronde des courroies, le tour de Seine & Oise...). Pour autant, quelques

membres du club ont constitué des petits groupes pour continuer à rouler en motos anciennes ; cela a permis de maintenir les contacts entre les membres. Son espoir est de retrouver le rythme des sorties et manifestations d'avant le confinement.

Les personnes qui désirent connaître ou entrer dans le monde de la moto ancienne sont les bienvenues.

Gérard & Nicole



Comité de jumelages Tope Là !

Depuis plus de 20 ans, Jouars-Pontchartrain est jumelée avec les villes de Cella (Espagne) et de Hammond (Louisiane - États-Unis).

Les échanges réguliers entre ces villes sœurs ont permis de créer, et de développer, des amitiés durables, tant au niveau des cités elles-mêmes qu'au niveau des familles. Ces jumelages favorisent entre-autres l'accueil de jeunes étudiants

espagnols ou américains, ce qui permet ensuite à nos enfants de pouvoir être reçus à leur tour par leurs homologues, fluidifiant la pratique de la langue et le partage culturel.

Tope Là !, c'est aussi le Festival de musique de Louisiane, le Loto, les voyages week-end, les soirées à thème et la participation aux fêtes municipales.

Rejoignez-nous, vos idées et propositions nous intéressent.

Renseignements : 06 03 90 51 31



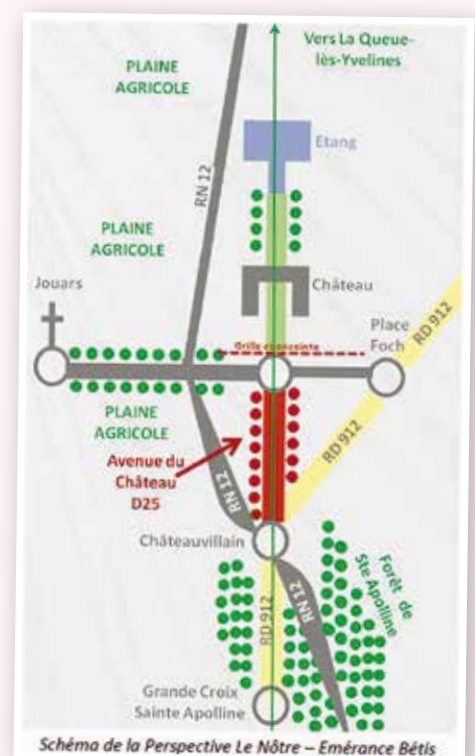
ACSERB L'avenue du château au concours national des Allées d'arbres 2020

L'association a mis à profit le confinement pour présenter un dossier au concours annuel organisé par Sites et Monuments.

Attristé par la dissociation de l'ensemble patrimonial constitué de la perspective Le Nôtre et du château vendu à la découpe, un groupe d'adhérents a suggéré de restaurer l'avenue bordée de 116 érables argentés afin de dégager la merveilleuse vue à partir de la côte de Sainte-Apolline. Ont été proposés, un réaménagement des deux ronds-points en amont et en aval, un élagage raisonné des arbres, une

renovation des bas-côtés et de l'accès au potager que nous aimerions voir renaître à gauche en bas de l'avenue. Ceci pour offrir aux Chartripontains un approvisionnement en circuit-court.

Malgré sa pertinence, le projet n'a pas été retenu cette année par le jury. Néanmoins, celui-ci conseille fortement la constitution d'un groupe de travail piloté par le PNR afin de pouvoir représenter le dossier en 2021.



Le Chœur Saint-Martin

Après plusieurs mois d'interruption, le Chœur Saint-Martin a repris avec enthousiasme ses répétitions, toujours dans le but de participer entre autres aux événements culturels de la commune.



Si vous souhaitez pratiquer le chant choral à quatre voix mixtes (débutants ou non), nous vous accueillerons avec plaisir chaque vendredi de 20h00 à 22h00 dans la cour du Conservatoire (ancienne mairie).

Contact : B. Renard - 06 62 07 15 12 (chef de chœur et présidente de l'association)

D'autre part une nouvelle activité chorale est créée pour les amateurs de variétés populaires. Cet ensemble « Ritournelle » répétera les deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois, de 19h30 à 21h00, dans la même salle.

Contacts : R. Rauzier - 06 12 33 53 56 et M.-C. Leroi - 06 70 51 99 09

Les répétitions des deux ensembles vocaux se feront bien sûr dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Toute l'actualité du Conservatoire sur cmdjp.net

Vous avez manqué la rentrée 2020 et vous souhaitez vous inscrire ? Musique (du lundi au samedi) ou Danse (lundi mercredi et samedi) : il reste encore quelques places. Inscrivez-vous en ligne sur cmdjp.net ou écrivez à secretariat@cmdjp.net.

Le Conservatoire vous propose une formation en musique classique et en musique actuelle, en danse classique et contemporaine. Les cours s'adressent à tous et démarrent à partir de quatre ans. Pour les spectacles, nous suivrons cette année l'actualité des conditions sanitaires et nous privilégierons de petites formes d'événements, des manifestations en extérieur, voire des films. Vous pouvez d'ailleurs retrouver le spectacle virtuel de juin 2020 en ligne sur cmdjp.net.

Quelques dates :

13 décembre 2020 :

Spectacle de Noël

13 au 21 février 2021 :

Stage de musique latino-américaine Chacahuay

13 au 21 février 2021 :

Stage de Danse du Conservatoire

21 mars 2021 : Profs en scène

30 mai 2021 : Gala de Danse

27 juin 2021 : Concert des élèves



Les écoles chartripontaines en fête Toujours présents pour les enfants

L'association a su s'adapter à la crise sanitaire que nous avons traversée. Si la kermesse n'a pas pu être maintenue, les objets personnalisés par les enfants ont été commandés et distribués. Les jolies pochettes ont fait fureur en élémentaire et le grand classique des mugs a tenu ses promesses en maternelle.

Si ce n'est pas déjà fait vous pouvez suivre l'association sur Facebook pour rester informés de ses actualités !

Pour mémoire, l'association organise des opérations et des collectes de fonds visant à pouvoir doter toutes les classes d'un budget supplémentaire pour leurs activités pédagogiques et culturelles (sorties, abonnements, spectacles...) en complément de la coopérative scolaire des écoles.

Le bureau reste motivé et a été renouvelé à l'identique lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre qui a été tenue également

en ligne. Nous pouvons déjà vous annoncer que l'association prépare le Marché de Noël et que la date de la kermesse 2021 est fixée au samedi 19 juin (sous réserve du contexte sanitaire).

Renseignements :

ecolesenfetejp@hotmail.com

Facebook :

Ecoles Chartripontaines En Fête

Académie de Ballets Classiques & Orchestres

Vive la saison 2020-2021 !

Après une saison marquée par le confinement, forte de la fidélité de ses adhérents qui se sont massivement réinscrits, l'ABC&O repart pour une nouvelle saison qui, malgré les incertitudes qui pèsent encore, sera riche en événements.

Dès le 27 septembre : un stage ouvert aux danseuses âgées de quatre à huit ans (niveaux éveil, initiation & C01)

Les 14 et 15 novembre : un premier gala

Le 6 décembre : un concert « Téléthon »

Une nouvelle saison marquée par quelques incertitudes !

Forte des enseignements tirés du confinement, l'ABC&O a fait le choix de s'y préparer en mettant d'emblée en place un système de remboursement des cotisations à hauteur maximale de 12 semaines. Un grand merci à nos adhérents pour leur soutien.

Renseignements

Vous ne connaissez pas l'association ? Vous voulez découvrir nos cours ?

N'hésitez pas à consulter notre site internet: www.abco-jp.fr

APPEJP - Actions / Projets

L'APPEJP espère que la situation sanitaire lui permettra de pouvoir reprendre ses ateliers éducatifs à l'automne, avec le PNR et la LPO, ouverts à tout public, spécialement aux scolaires de tous niveaux et en particuliers les ateliers intitulés : « *Savoir reconnaître les oiseaux à leur chant* » et « *Réhabiliter les plantes sauvages dans un jardin privatif ; se nourrir et se soigner avec les herbes de son jardin* ».

Ces ateliers seront annoncés sur les panneaux lumineux de la commune avec l'accord des autorités compétentes et sur le site Facebook de l'association : www.facebook.com/appejp.

Vous pouvez aussi appeler pour tout renseignement le 06 07 32 91 19.

Avec les autres associations locales, nous restons très vigilants sur tous les problèmes concernant la préservation du Patrimoine et de l'Environnement.

« *Préserver l'Environnement doit être la préoccupation majeure des générations futures.* »



Renseignements :

Le Ruchot
20 route de Paris
78760 Pontchartrain

06 07 32 91 19

Mail : c.gautierquesnel@free.fr

Facebook : www.facebook.com/appejp

Taekwondo : renaissance du club

Depuis le 22 septembre, le club de Taekwondo de Pontchartrain vous accueille tous les mardis, de 20h00 à 22h00 dans la salle du Dojo. Débutants/confirmé(e)s ou simple curieux, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact.

Renseignements : 06 46 03 13 69 - gaetan.lochard@yahoo.fr

Soutenons nos commerces et restaurants !

L'année 2020 n'a été simple pour personne. Vos commerçants et restaurateurs ont tout fait pour vous offrir des

services de qualité malgré les nombreuses contraintes ! Alors, que pouvez-vous faire pour les soutenir ?

Consommez local, achetez et sortez à Jouars-Pontchartrain !
Aidez-nous à faire vivre l'économie locale !

Arrivée d'un nouveau médecin à Jouars-Pontchartrain

Andres Novillo, médecin généraliste, spécialiste du sport, encadrant d'internes de la faculté de médecine de Saint-Quentin en Yvelines, expert en télémedecine et fondateur de la maison médicale de la Clé

Saint-Pierre, à Élanecourt, s'est installé au 49 rue de Paris.

Andres Novillo est également membre du Conseil des Sages en tant qu'expert en santé publique et a de nombreux de

projets pour notre commune. Bienvenue Docteur !

Pour prendre rendez-vous :
Téléphone : 01 30 68 05 35
www.doctolib.fr



Nouveau professionnel sur la commune

Sandrine Joyeux : conseillère et mandataire chez Iad France

Vous avez besoin de conseil en immobilier ? Madame Joyeux, conseillère et mandataire immobilier

indépendante chez Iad France est nouvellement en activité sur Jouars-Pontchartrain et ses environs.

Pour la contacter :
06 11 13 24 24
sandrine.joyeux@iadfrance.fr



Fonds Résilience Île-de-France et collectivités

Afin de relancer l'activité des micro-entrepreneurs, des TPE/PME, des professions libérales et des travailleurs indépendants, la Région Île-de-France, la Banque des Territoires et plus de 60 collectivités franciliennes partenaires, dont Jouars-Pontchartrain, ont mis en place une solution de financement.

La Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités territoriales franciliennes ont mis en place une avance remboursable exceptionnelle en cette période de crise sanitaire. Elles souhaitent ainsi soutenir la relance de l'activité des TPE/PME en apportant une solution de financement des coûts liés aux adaptations indispensables à la reprise et au maintien de l'activité (investissements matériels et immatériels pour répondre à

la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement...).

Pour qui ? L'aide du fonds Résilience Île-de-France et collectivités s'adresse aux entreprises dont l'accès au financement bancaire est limité ou impossible.

Quel financement ? Les montants alloués aux bénéficiaires de ce fonds peuvent aller de 3 000 € à 100 000 € en fonction de la taille et des besoins de financement de l'entreprise dans les six mois qui viennent.

Comment bénéficier du Fonds Résilience ?
Pour bénéficier de ce fonds, les demandes doivent être faites directement sur la plateforme en ligne.

Informations pratiques :
L'équipe d'Initiative Seine Yvelines est disponible pour vous accompagner dans le montage de votre dossier.
Aurélien Lancelot - Coordinateur technique
Téléphone : 06 69 47 24 79
Mail : a.lancelot@initiative-seineyvelines.com

Trottinettes électriques : un usage encadré pour la sécurité

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Suite à la publication d'un décret au Journal officiel du 25 octobre 2019, l'usage des engins de déplacement personnels (EDP) motorisés est désormais encadré.

Selon la nouvelle réglementation qui est d'application immédiate, les conducteurs d'EDP motorisés doivent :

- être âgés d'au moins 12 ans ;
- ne pas transporter un autre passager ;
- ne pas circuler sur le trottoir (sauf si les maires l'autorisent) ;
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h.

En agglomération, ils doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a (à défaut, ils peuvent circuler sur les routes où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h mais aussi sur les aires piétonnes à condition de circuler à une allure modérée et de ne pas gêner les

piétons). De nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), et même en agglomération, il faut désormais porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard...). Par ailleurs, tout comme à vélo, il est interdit de porter et d'utiliser un casque audio (ou écouteurs).

Quant au stationnement sur un trottoir, il n'est possible que si les EDP ne gênent pas la circulation des piétons (le maire pouvant néanmoins décider de l'interdire).

À savoir : Depuis le 1^{er} juillet 2020, les EDP doivent également être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore.



Partageons la rue !

« Ma voiture est formidable, c'est ma liberté, je voyage confortablement, où je veux quand je veux, protégé du monde extérieur.

Mais les voitures des autres c'est l'enfer : trop nombreuses sur la route elles provoquent des bouchons qui me font circuler à la vitesse d'un vélo. Le bruit gêne ma tranquillité et le trafic rend ma rue dangereuse, notamment pour les enfants. La pollution de l'air tue chaque année plus de personnes que l'épidémie de la Covid. Quand elles ne roulent pas, les voitures des autres remplissent les parkings et même les trottoirs devant chez moi. Je me déplacerais bien à pied ou à vélo mais c'est trop dangereux avec toutes ces voitures

donc je prends la mienne surtout pour emmener les enfants. Je ne trouve pas de place, ça m'oblige à me garer sur les trottoirs sinon je devrais marcher jusqu'à 100 mètres et je n'ai pas le temps. »

Dans notre petite ville, la population augmente mais les rues ne peuvent s'élargir. La commune va travailler sur les aménagements de voirie mais nous devons apprendre à partager la rue entre les différents usagers. Le droit de se garer gratuitement à moins de 50 m de sa destination n'est pas dans la constitution et depuis quelques années le Code de la route a évolué pour améliorer la sécurité en ville et mieux protéger les plus fragiles : les piétons et les cyclistes.



Cyclistes,
écartez-vous
des véhicules en
stationnement

Pour de nombreuses personnes, ces règles n'existaient pas ou ont évolué depuis qu'elles ont passé leur examen du Code de la route. Petits rappels avec le Cerema à retrouver en détail sur le site voiriepour tous.cerema.fr (rubrique Documentation et Informations → Brèves pédagogiques → Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !).



Un piéton
veut traverser :
je lui cède
le passage



135 € !
Coût de
l'amende pour
stationnement
très gênant



Chevaucher
la ligne blanche
pour dépasser
un cycliste,
c'est possible !

« Avec vous une équipe d'avenir »

Laurent GISQUET, Catherine JACOB, Serge VILLAIN, Marie-Laure ROQUELLE et Laurent LE PAVEC

Les résultats des élections municipales terminés en juin 2020, nous ont placés en seconde position, devant la liste du maire sortant et derrière la liste menée par Philippe Emmanuel.

Nous voulons remercier tous ceux et toutes celles qui se sont déplacés, malgré des circonstances difficiles, pour voter pour nous. Ils ont cru en notre sincérité et en notre volonté de garder une commune rurale qui respecte la loi mais rien que la loi et évite un développement exagéré en urbanisme. Notre liste était (et reste) totalement apolitique, notre programme concret et respectueux des qualités de la commune ; cela sera notre fil conducteur pour les années à venir en prenant en compte les évolutions et les souhaits de chacun.

Nous sommes cinq personnes de notre liste, aujourd'hui, conseillers municipaux dit « minoritaires » par le maire : **Laurent Gisquet, Catherine Jacob, Serge Villain, Marie-Laure Roquelle et Laurent Le Pavéc.** Nous siégerons dans toutes les commissions, en tenant compte des compétences spécifiques de chacun pour construire et apporter notre expérience en toute transparence.

Notre état d'esprit... ? Nous voulons préparer l'avenir **avec vous.** Nous



AVEC VOUS UNE ÉQUIPE D'AVENIR

souhaitons contribuer à l'évolution de Jouars-Pontchartrain de façon positive et constructive si les objectifs que nous défendons sont suivis : transparence, écoute de tous, pas de dérive politique, absence de conflits d'intérêt, limitation de l'urbanisme, maîtrise des finances... En revanche, nous saurons dire aussi notre opposition si ces valeurs n'étaient pas appliquées.

Nous porterons vos idées et les nôtres à l'équipe élue, à chaque fois qu'elle voudra nous écouter, nous entendre et nous les défendrons jusqu'au bout. C'est d'ailleurs ce que nous avons commencé à faire dans les conseils municipaux qui ont déjà eu lieu et dans les commissions qui se sont réunies ; nous y avons demandé des explications sur certains modes de fonctionnement qui nous ont étonnés et peu convaincus.

Il nous faut prendre note que la nouvelle équipe a repris et mis en œuvre les rencontres des élus sur le marché dominical que nous avions proposées dans notre programme. C'est un vrai acte de démocratie participative simple et direct.

L'actualité pour les semaines à venir ? Ce sera le budget pour cette fin d'année avec la prévision pour 2021, un sujet qui nous tient à cœur pour les futurs investissements et le fonctionnement de la commune.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous faire part de vos souhaits ou de vos soucis, via les réseaux sociaux (Facebook ou Instagram) « **AVEC VOUS JP** » et notre courriel : avecvouspj@gmail.com.

Nous sommes à votre disposition et à votre écoute.

AVEC VOUS, une équipe d'avenir

« Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain ».

À l'issue d'une campagne incertaine et surréaliste, les Chartripontains ont choisi une nouvelle équipe pour gérer la commune pour les six années à venir.

Résultat, une nouvelle équipe et un nouveau maire élus finalement avec moins de 20% des voix des électeurs inscrits !

Notre liste portait des projets et des engagements forts pour notre commune mais nous n'avons malheureusement pas réussi à vous les faire partager et à vous en convaincre. Nous tenons ici à remercier chaleureusement les Chartripontaines et Chartripontains qui nous ont accordé leur confiance et ont cru en notre volonté de changements incarnés par une nouvelle équipe qui mixait l'expérience forte des anciens élus et le dynamisme des entrants. Prenant acte du résultat, Hervé Lemoine, et les anciens élus de son équipe en ont tiré les conséquences et ont démissionné, laissant la place aux jeunes générations.

Notre liste est aujourd'hui dans l'opposition et vous représentera au conseil municipal avec 3 élus (Pascal MARTEAU, Amandine LOTODÉ et Ludovic EDEYER).

Ceux-ci allient expérience et jeunesse.



Ils sauront être constructifs de manière positive. Ils seront particulièrement vigilants sur la gestion des finances de la commune face au contexte économique incertain qui frappe notre pays et viendra inéluctablement pénaliser les ressources locales.

Afin de maintenir le contact avec vous, une association sera prochainement créée, dotée des meilleurs outils de communication. Ceci vous permettra d'être tenus informés des décisions prises, du positionnement des élus de notre liste mais également de nous interroger sur les sujets qui vous tiennent à cœur et pour

lesquels les orientations prises par la mairie pourraient vous décontenancer.

Vous pouvez compter sur la force de notre engagement et sur notre investissement pour servir les intérêts de la commune, notamment au travers des commissions dans lesquelles nous serons présents.

Vos élus seront joignables aux mails suivants : p.marteau@jouars-pontchartrain.fr (Pascal Marteau), a.lotode@jouars-pontchartrain.fr (Amandine Lotodé), ledeyer@jouars-pontchartrain.fr (Ludovic Edeyer).

La liste « *Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain* »

Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

6 FÉVRIER 2020

Finances

- Tenue du débat d'orientation budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2020
- Décision d'allouer au CCAS un premier acompte de 25 000 € sur subvention 2020
- Autorisation donnée au Maire de lancer la procédure de passation d'un accord cadre monoattributaire pour l'entretien de la voirie communale
- Subvention exceptionnelle au titre de 2020 d'un montant de 10 000 € à l'association ABC&O

Administration - Ressources humaines

- Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état civil
- Adoption de modifications apportées au tableau des effectifs

Urbanisme

- Acquisition de la parcelle C1807 non bâtie, d'une superficie d'environ 632 m², sise 2A route de Maurepas, pour un montant de 190 000 €
- Modification de la taxe d'aménagement majorée sur différents secteurs de la commune

Syndicats

- Rapport d'activité 2018 du SIAMS

5 MARS 2020

Finances

- Approbation du compte de gestion 2019
- Approbation du compte administratif 2019
- Approbation du report du résultat du compte administratif 2020 de la commune
- Approbation du budget primitif 2020
- Vote des taux des trois taxes locales pour l'exercice 2020
- Approbation du compte de gestion 2019 pour la distribution d'eau potable
- Approbation du compte administratif pour la distribution d'eau potable 2019
- Adoption par chapitre de la section de fonctionnement et par chapitre de la section d'investissement du budget annexe pour la distribution d'eau potable 2020

Intercommunalité

- Avis favorable à l'adoption de l'attribution de compensation de fiscalité pour l'année 2020 de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines pour un montant total de 6 272 473,50 €, soit une recette de 18 894,27 € pour la commune de Jouars-Pontchartrain

3 JUILLET 2020

Élection du Maire

- Obtention de la majorité absolue par Philippe Emmanuel, proclamé Maire et immédiatement installé

Choix du nombre d'adjoints

- Décision de créer huit postes d'adjoints

Élection des adjoints

- Alain Charruau, Monique Bucher, Olivier Guittard, Flavie Hourtolou, Thomas Mengelle-Touya, Hélène Ramalho, Patryk Magnier, Valérie Novillo sont nommés adjoints dans l'ordre de la présentation de la liste

Lecture de la charte de l' élu local

- Lecture de la charte citoyenne d'engagement pour le sud Yvelines

Délégation au maire

- Décision de donner délégation de pouvoir au Maire pour la durée de son mandat, dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Indemnités aux élus

- Décision de fixer l'indemnité maximale de fonction du Maire à 55 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Décision sur l'indemnité de fonction des adjoints, fixée à 22 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Décision de la mise en place des cotisations sociales pour la couverture des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse (à l'exclusion des indemnités journalières) pour les élus ayant interrompu leurs activités salariées
- Décision de la continuité du versement de ces indemnités
- Décision d'ouvrir la possibilité aux élus de constituer une retraite, la commune prenant en charge 50 % des cotisations afférentes
- Décision sur les crédits, prévus au budget de l'exercice en cours (nature 6531)
- Information sur le montant maximum des indemnités des élus en fonction de la strate démographique de la commune

Élection des membres du conseil d'administration du CCAS

- Fixation à 13 du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Jouars-Pontchartrain (le Maire, Président, six membres élus par le Conseil municipal et six membres nommés par le Maire)
- Désignation des délégués au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Élection des délégués dans les syndicats intercommunaux

- Délégués au SEY
- Délégués au SIARNC
- Délégués au SILY
- Délégués au SIRYAE
- Délégués au SITERR

4 SEPTEMBRE 2020

Modalités de représentation dans les commissions municipales

- Décision de la composition de chacune des commissions municipales, compte non tenu du Président désigné par le Maire, sept membres permanents élus par le Conseil municipal à bulletins secrets selon la répartition suivante, pour respecter le

pluralisme de l'assemblée municipale actuelle, soit : cinq sièges pour la majorité et un siège pour chaque groupe minoritaire

Élection des délégués dans les organismes extérieurs

- Délégués de la commune au Comité de Gestion de l'ASCM
- Délégués de la commune au Comité de gestion du CMDJP
- Délégués de la commune au Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail communs Commune et Centre Communal d'Action Sociale
- Désignation de représentants au comité de pilotage du réseau Au Fil des Pages
- Désignation du représentant de la commune au sein du comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Conseil d'administration du collège
- Comité National d'Action Sociale
- Désignation d'un élu représentant le conseil municipal auprès de l'association Tope Là !
- Désignation d'un conseiller en charge des questions défense

Composition des commissions

- Commission Démocratie participative, Citoyenneté impliquante et solidarité
- Commission Une autre vision de l'Urbanisme
- Commission Transition écologique, Mobilités et Résilience locale
- Commission Vivre ensemble, Santé et Développement économique
- Création de la Commission communale pour l'accessibilité
- Commission Infrastructures et Sports
- Commission Jeunesse et Vie Scolaire
- Commission Communication, Finances et Numérique
- Commission d'Appels d'Offres
- Commission Culture et Patrimoine
- Nomination des membres de la commission communale des impôts directs
- Création du comité consultatif dénommé Conseil des Sages, composé de cinq habitants de la commune, désignés par le Maire

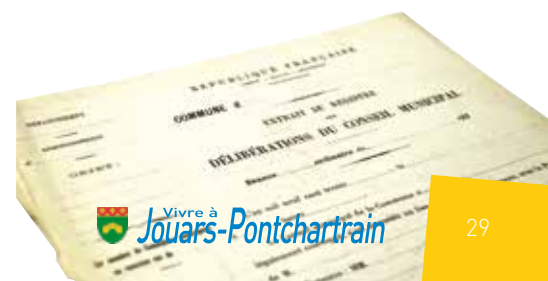
CCAS

- Élection d'un membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Finances

- Subvention au RCNJP78 d'un montant de 13 519 €

La nouvelle équipe municipale a mis en place la diffusion, en direct, des conseils municipaux ! Vous pouvez les retrouver sur la page Facebook et la chaîne Youtube Jouars-Pontchartrain.



Le carnet

ILS SONT VENUS AU MONDE

ZACCARIA Léah	le 9 décembre 2019	DEMARET Louison	le 13 juin 2020
DJILLI Younes	le 9 décembre 2019	BOEHM Lou	le 22 juin 2020
VEIRA de OLIVEIRA Candice	le 19 décembre 2019	VARAM Gabriel	le 25 juin 2020
FALL Rahim	le 7 janvier 2020	CORNU Pauline	le 26 juin 2020
DE LUCA Lucie	le 18 janvier 2020	PHAM Paul	le 27 juin 2020
DE TADDEO Éléonore	le 21 janvier 2020	DOS SANTOS CUZ Sofia	le 3 juillet 2020
MERCIER Nell	le 11 février 2020	BÉRIOT Rafaël	le 5 juillet 2020
POTTIER Lucas	le 13 février 2020	RICARD Benjamin	le 6 juillet 2020
DANGIN Alexandre	le 6 mars 2020	MAX Adèle	le 10 juillet 2020
MARCHE DEBACKER Théo	le 7 mars 2020	IVANES Melissa	le 12 juillet 2020
ROUGEOLLE Chloé	le 8 mars 2020	SABLÉ Céneri	le 13 juillet 2020
BASTI Benjamin	le 20 mars 2020	NACHAT TONNEAU Milhan	le 20 juillet 2020
PREVOST Chloé	le 26 mars 2020	PHILOUIA PEREIRA Nelson	le 22 juillet 2020
PARAF Emma	le 1 ^{er} avril 2020	ADAM Basile	le 27 juillet 2020
LESPINASSE Léa	le 9 avril 2020	MICHEL Aliya	le 29 juillet 2020
TCHA Harmony	le 13 avril 2020	MAZEAU Dwayne	le 5 août 2020
SEDDAR Nahel	le 24 avril 2020	DUMONT-SAINT-PRIEST Flore	le 10 août 2020
MAYER Siloé	le 12 mai 2020	PATRIER Evan	le 11 août 2020
ABDELLI Mya	le 14 mai 2020	CALLÈDE MAILLOT Basile	le 25 août 2020
FORTIN Jack	le 16 mai 2020	OBIEGLY LEZIÉ Margaux	le 1 ^{er} septembre 2020
MENSAH June	le 6 juin 2020	PRUD'HOMME Mila	le 3 septembre 2020
KAMALACARANE Aédan	le 9 juin 2020	LATOUR Clovis	le 4 septembre 2020

ILS SE SONT UNIS

BOSSELER Aurore & SCHMITT Romain	le 25 janvier 2020	HOUG Gaelle & BOUCHAUT Mickaël	le 12 septembre 2020
VAILLE Dorothée & KERAUFFRET Yannick	le 29 août 2020		

NÉCROLOGIE

Marie-Huguette Hadrot : une femme d'Histoire

Présidente de l'association « Jouars-Pontchartrain et l'Histoire », Marie-Huguette Hadrot, née Andrieu d'Albas, nous a quittés le 20 mars 2020. Une page se tourne pour l'histoire de Jouars-Pontchartrain.

Marie-Huguette Hadrot est née le 8 décembre 1928, d'un père capitaine de frégate et d'une mère japonaise. Son père, entré dans la Marine en 1914, est devenu capitaine de vaisseau. Chevalier de la Légion d'Honneur, il est décédé à La Queue les Yvelines, en 1969. Son époux était ingénieur en aéronautique. Ensemble, ils ont eu deux enfants, trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Une historienne passionnée

Marie-Huguette Hadrot est élève de

l'école du Louvre puis de l'école des Arts Décoratifs. Dans le cadre de la loi Malraux, elle participe au Pré-Inventaire des richesses des Yvelines (1972). C'est à ce titre qu'elle sillonne le département en se spécialisant dans l'étude des châteaux comme ceux de Pontchartrain, du Tremblay sur Mauldre, des Mesnuls...

De 1975 à 1981, elle a, dans ce cadre, consacré six années à l'histoire de Pontchartrain : son château, l'église Saint-Martin, les cinq générations de

Phélypeaux de Pontchartrain, le frère François Romain... Elle écume toutes les archives qu'elles soient nationales, départementales ou privées comme le fonds du château de Thoiry.

Son investissement personnel au travers d'associations d'Histoire, du Patrimoine ou de l'Art des Jardins est remarquable. Elle est membre de la commission des sites, vice-présidente de la « Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline », vice-présidente de

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BABIN Philippe Maurice Germain	le 19 décembre 2017*	HATON Bernard Camille	le 22 avril 2020
LEMARTINEL Raymond Paul Albert	le 10 décembre 2019	SENEGAS Jean Hippolyte Marius	le 1 ^{er} mai 2020
REITZEL Elise veuve GIRARDIN	le 25 décembre 2019	TRAN Thi Thom veuve BERTIN	le 3 mai 2020
DEVISMES Guy Anatole Raoul	le 30 décembre 2019	THOREL Maurice André Raymond	le 7 mai 2020
MARMUSE Jean	le 31 décembre 2019	OZANEUX Jean	le 9 mai 2020
LE VAILLANT Annick veuve AGRINIER	le 1 ^{er} janvier 2020	PIVA Alberta veuve OLECK	le 13 mai 2020
ACADIER Henri Paul Adrien	le 10 janvier 2020	DURMOIS Denise Julie Louise veuve QUEYRAS	le 3 juin 2020
MEURANT Anne-Marie Thérèse Laurette épouse GAUMER	le 13 janvier 2020	TOURON Andrée Laure séparée PESLAY	le 14 juin 2020
COUDRAY Jacqueline Marie Prudence veuve BUFFET	le 24 janvier 2020	LAUMENECH Camille Odette veuve PLANÇON	le 18 juin 2020
HÉRAULT-MOREUX Noël Michelle veuve GROILLIER	le 30 janvier 2020	MAUREY Maurice René Etienne	le 18 juin 2020
MARIETTE Madeleine Jeanne Andrée veuve LEBRUN	le 5 février 2020	POGODZINSKI Monique Gilberte épouse NORVEZ	le 18 juin 2020
DROUHARD Lysiane Florence Marie veuve BURGUÈS	le 16 février 2020	DESTREZ Gilberte Louise Jeanne veuve LÉCONTE	le 21 juin 2020
ROUSSEAU Bernard François	le 17 février 2020	ELOY Roland	le 23 juin 2020
LEGROS Annie Marie Léontine épouse LELARGE	le 5 mars 2020	ANGLARD Jean Antoine	le 6 juillet 2020
CLÉMENT Roland Edouard	le 7 mars 2020	ALLIGON Christiane Madeleine veuve DELAUBERT	le 8 juillet 2020
LE MADEC Marie-Thérèse veuve RENARD	le 11 mars 2020	GINER Anne-Marie épouse SCHMITT	le 8 juillet 2020
ESNÉE Geneviève Clara Emilienne veuve HOUELBECK	le 19 mars 2020	CHÉRON Jeannine Madeleine Aimée veuve PALAZZI	le 9 juillet 2020
KRAUT Jean-Bernard André Marcel	le 21 mars 2020	PERTHUIS Madeleine Paulette Jeanne veuve BÉVILACQUA	le 11 juillet 2020
ANTORE Yvette Huguette Jacqueline divorcée VERVIN	le 28 mars 2020	SELVA Yvette épouse GARCIA	le 12 juillet 2020
PIGACHE François Hugues	le 29 mars 2020	TRAMONTIN Giovanni Battista	le 24 juillet 2020
LE SCIELLOUR Mélanie veuve LELOUVIER	le 2 avril 2020	PEETERS Jeannine divorcée TOUSSAINT	le 29 juillet 2020
LEVELEUX Sabine Marie Louise veuve DUMONT	le 2 avril 2020	PEREIRA DA SILVA Delfina veuve CARABANTES	le 6 août 2020
DUNIKOWSKI Marie-Andrée Stéphanie veuve MAGNIER	le 5 avril 2020	TRÉBERT Paulette Joséphine Louise Pauline veuve LUCA	le 7 août 2020
CHABROUX Jean Michel	le 8 avril 2020	GUTTIÉRA Manuel Edouard Roland	le 25 août 2020
JEANNOT Andrée Renée veuve PHILIPPE	le 8 avril 2020	GARRIGUE Yves Pierre	le 4 septembre 2020
CHEVIN Henri Raymond	le 10 avril 2020	ADER Emmanuel Pierre Maurice Marie	le 6 septembre 2020
BENYACAR Jean Claude Marie	le 12 avril 2020	COHEN Jacques	le 10 septembre 2020
DONNEZ Paul Arthur	le 17 avril 2020		
ALENZIMRA Jacques Louis	le 21 avril 2020		

*Réparation suite à un oubli de l'équipe précédente.

l'association « Parc et jardins des Yvelines », déléguée pendant 27 ans de l'association des « Vieilles maisons françaises », présidente de la fondation « Maurice Ravel »...

Elle a été présidente de l'association « Jouars-Pontchartrain et l'Histoire », créée le 30 avril 1990, du décès de Monsieur Arondel, historien chartripontain, en 2005, jusqu'à ce 20 mars 2020...

Elle a vécu à La Queue lez Yvelines, dans le « petit château » de « brique et pierre », construit au XVII^e siècle et acheté par un de ses ancêtres, vers 1870.

L'amour des jardins

Marie-Huguette Hadrot a la passion des jardins, d'abord le sien, à la française, jardin classé. On lui doit aussi la renaissance du jardin du compositeur Maurice Ravel, jardin de sa maison « le Belvédère »,

achetée en 1921, à Montfort l'Amaury. Abandonnée à la mort du compositeur, en 1937, elle a entrepris de le faire revivre. Un remarquable travail de recherche a permis de redonner à ce jardin son allure japonisante, tel qu'il avait été dessiné par le compositeur du « Boléro » et de « L'Enfant et les sortilèges ». Elle a été aidée dans cette œuvre par Michel Farris, jardinier des jardins Albert Kahn.

Nous devons à Marie-Huguette Hadrot le merveilleux livre retraçant l'histoire de Jouars-Pontchartrain, de ses origines jusqu'à aujourd'hui : « Jouars-Pontchartrain », publié en 1990. Les membres de l'Association « Jouars-Pontchartrain et l'Histoire » se souviendront longtemps de son érudition inlassable, de son talent de conteuse, de la passion qu'elle mettait à raconter l'histoire de notre territoire. Les Chartripontains se réjouissent



de l'avoir connue, la remercient pour sa contribution à l'histoire locale, et plus particulièrement chartripontaine, et adressent à sa famille leur plus profonde tristesse.

Marie-Huguette Hadrot est, notamment, l'auteur de :

- *Jouars-Pontchartrain* (1990)
- *Le château de Pontchartrain* (1979)
- *Les origines de la famille Phélypeaux de Pontchartrain* (1985)

Recherches et texte de Véronique Boone

AGENDA

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Journée de la Nature et du Développement Durable

de 13h00 à 18h00 au gymnase Phélypeaux



EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Festival du Conte

à la médiathèque

FESTIVAL
DU CONTE

**SAMEDI 28 ET
DIMANCHE 29 NOVEMBRE**

Planétarium itinérant

au foyer rural



**LUNDIS 30 NOVEMBRE,
7 ET 14 DÉCEMBRE**

ATELIERS TREMPLIN

de 9h30 à 16h30 à l'espace
Liebermann (médiathèque)



SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Marché de Noël

De 9h00 à 18h30 en extérieur

